

Rapport de la

QUATORZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Damas, 9-16 septembre 1978



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ÉTATS MEMBRES DE LA FAO DANS LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT (au 16 septembre 1978)

Afghanistan	Iran	Pakistan
Arabie Saoudite	Jordanie	Qatar
Bahreïn	Koweït	Somalie
Chypre	Liban	Soudan
Djibouti	Libye	Syrie
Egypte	Maroc	Tunisie
Émirats arabes unis	Mauritanie	Yémen, République arabe du
Irak	Oman	Yémen, République démocratique populaire du

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour le Proche-Orient:

Première	—	Le Caire, Egypte, 2-14 février 1948
Deuxième	—	Damas, Syrie, 28 août — 6 septembre 1951
Troisième	—	Le Caire, Egypte, 1-9 septembre 1953
Quatrième	—	Damas, Syrie, 10-20 décembre 1958
Cinquième	—	Téhéran, Iran, 21 septembre — 1 ^{er} octobre 1960
Sixième	—	Tel Amara, Liban, 30 juillet — 8 août 1962
Septième	—	Le Caire, Egypte, 19-31 octobre 1964
Huitième	—	Khartoum, Soudan, 24 Janvier — 2 février 1967
Neuvième	—	Bagdad, Irak, 21 septembre — 1 ^{er} octobre 1968
Dixième	—	Islamabad, Pakistan, 12-22 septembre 1970
Onzième	—	Koweït, Koweït, 9-19 septembre 1972
Douzième	—	Amman, Jordanie, 31 août — 9 septembre 1974
Treizième	—	Tunis, Tunisie, 4-11 octobre 1976
Quatorzième	—	Damas, Syrie, 9-16 septembre 1978

RAPPORT
de la
QUATORZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR LE PROCHE-ORIENT

Damas, Syrie, 9 - 16 septembre 1978

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome 1978

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

M-90

ISBN 92-5-200688-5

Reproduction interdite, en tout ou en partie, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, seule détentrice des droits. Adresser une demande motivée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, en indiquant les passages ou illustrations en cause.

© FAO 1979

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
<u>Résumé des résolutions et recommandations de la Conférence</u>	
I. <u>QUESTIONS PRELIMINAIRES</u>	
Ouverture de la Conférence	3 - 9
Election du président et des vice-présidents de la Conférence	10 - 12
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	13
II. <u>DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL</u>	14 - 23
III. <u>SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE AU PROCHE-ORIENT</u>	
Déclarations du Secrétaire exécutif et des représentants du PAM et du FIDA	24
Déclarations des représentants d'autres institutions des Nations Unies et organisations non gouvernementales	25
Déclarations des Chefs de délégation	26 - 30
IV. <u>QUELQUES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE</u>	
La réforme agraire et le développement rural au Proche-Orient, dans le contexte de la CMRADR (Réforme agraire et développement rural) (Résolution 1/78)	31 - 44
Situation des ressources naturelles et de l'environnement humain en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture	45 - 50
Coopération technique entre pays en développement, notamment en ce qui concerne les institutions nationales et régionales (Résolution 2/78)	51 - 62
V. <u>PROGRAMME DE LA FAO AU PROCHE-ORIENT</u>	
Examen des projets régionaux au Proche-Orient	63 - 74
Rapport sur les réunions de commissions et d'organismes régionaux tenues durant l'exercice biennal	75 - 78
Mise en oeuvre du programme prioritaire de la FAO dans la région - Rapport du représentant régional de la FAO au Proche-Orient	79
Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient	80
Programme de coopération technique (Résolution 3/78)	81 - 84

Paragrapbes

Criquet pèlerin (Résolution 4/78)	85 - 89
Sécurité alimentaire	90 - 94
Décentralisation	95 - 96
Activités techniques	97 - 100
Formation aux activités en matière d'investissement	101 - 103
Renforcement de l'utilisation de la langue arabe	104 - 107
Autres questions	
- Dissolution du Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement	108
- Représentation de la région au GCRAI	109 - 110

VI. CONCLUSIONS

- Date et lieu de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	111
- Adoption du rapport	112
- Clôture de la Conférence	113 - 115

ANNEXES

- A Ordre du jour
- B Calendrier
- C Liste des participants
- D Liste des documents
- E Déclaration du Directeur général de la FAO

Résumé des résolutions et recommandations de la
QUATORZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

I. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS PORTEES A L'ATTENTION DE LA FAO:

1. Il faudrait que la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) étudie le problème de l'exode massif des campagnes vers les grandes villes et agglomérations et la forte concentration de population qui en résulte dans les zones urbaines, ainsi que les politiques propres à réduire l'écart croissant entre les revenus et la qualité de la vie en milieu urbain et en milieu rural (par. 44 - Rés. 1/78).
2. La FAO devrait insister auprès des gouvernements pour qu'ils participent à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (par. 44 - Rés. 1/78).
3. Les objectifs de la CMRADR devraient être axés sur l'élimination de la misère dans les campagnes, la promotion d'une participation rurale effective, ainsi que sur l'accroissement de la production et de la productivité agricoles et la création d'emplois rémunérateurs pour les ruraux (par. 44 - Rés. 1/78).
4. Il faudrait instaurer une coopération et coordination entre la FAO et d'autres organisations et institutions internationales et régionales, concernant la préparation et l'exécution des projets, de manière à éviter les doubles emplois et à mettre au point des formules de coopération appropriées (par. 57).
5. La FAO devrait exhorter les institutions internationales, régionales et nationales à prendre des mesures d'urgence pour lutter contre la désertification et la dégradation des ressources naturelles (par. 49).
6. La Conférence a insisté sur l'importance qui s'attache à renforcer l'unité du programme de coopération (CPU) au Bureau régional, a souligné la nécessité d'une pleine coordination et claire répartition des responsabilités entre la CPU et les divisions compétentes au Siège de la FAO (par. 60); il faudrait aussi renforcer le Bureau régional et accroître sa capacité de desservir et conseiller les pays de la région dans des divers domaines du développement (par. 98).
7. La FAO devrait se charger entièrement de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation des projets entrepris au titre du Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient (PCPO). Les pays donateurs devraient recevoir des rapports techniques et des états financiers sur ces projets et participer à leur évaluation au moment de leur achèvement (par. 61).
8. La FAO continuera d'assumer les principales responsabilités en ce qui concerne les activités du Projet de cultures vivrières de plein champ, et ne devra pas les abandonner à d'autres institutions régionales ou internationales (par. 73).

9. La Conférence a invité le Directeur général à mettre en oeuvre les recommandations des commissions et organes régionaux, au moment de l'établissement du Programme de travail et budget pour 1980-81, dans les limites des ressources financières à la disposition de l'Organisation (par. 76).
10. La FAO devra poursuivre son effort et maintenir son aide pour que des opérations de lutte soient entreprises en temps voulu dans les zones attaquées par le criquet pèlerin (par. 89 - Rés. 4/78).
11. La notion de décentralisation, en ce qui concerne le Bureau régional et les bureaux dans les pays, devra être clairement définie. Les bureaux dans les pays devraient utiliser les services et les experts disponibles auprès du Bureau régional (par. 96).
12. La FAO aura un rôle actif à jouer pour renforcer l'efficacité des centres nationaux de documentation et de recherche sur l'agriculture, moyennant l'organisation de cours de formation et de séminaires (par. 100).
13. La FAO devra aider les Etats Membres à organiser des stages et des programmes de formation sur l'identification, l'élaboration, l'analyse, la surveillance et l'évaluation de projets d'investissement et de développement rural (par. 101, 102 et 103).
14. Le Bureau régional pour le Proche-Orient sera chargé de la traduction des documents émanant des commissions régionales, de la conférence régionale, des projets régionaux, ainsi que de la publication de bulletins de terminologie et de glossaires portant sur les différents domaines techniques de l'agriculture (par. 106).

II. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS PORTEES A L'ATTENTION DES GOUVERNEMENTS

15. Les gouvernements devraient affecter davantage de ressources au développement rural et adopter des politiques de prix rémunérateurs propres à accroître les revenus des agriculteurs et à les inciter à produire (par. 38).
16. Les gouvernements devraient équiper les campagnes en services, en particulier pour le crédit, la vulgarisation, la formation des agriculteurs, et en infrastructures nécessaires à l'amélioration des conditions de vie dans ces régions; ils devraient, dans la répartition des crédits budgétaires, attribuer une plus haute priorité à ces besoins (par. 41).
17. Les pays en développement de la région devraient coopérer dans les disciplines techniques en rapport avec la production végétale et animale, les pêches et les forêts (par. 56).
18. Les gouvernements donateurs participant au PCPO devraient régler le solde des fonds promis aux dates prévues, de manière à faciliter l'exécution en temps opportun des projets en cours (par. 62 - Rés. 6/78).

19. La Conférence a exprimé l'espoir que les dons généreux promis par les pays contribuant au PCPO continueront d'affluer de manière à répondre aux besoins des pays de la région et à leur potentiel de développement, et que les fonds alloués au titre du PCPO pour des projets régionaux au Proche-Orient viendront s'ajouter et non se substituer à ceux alloués par des organisations internationales, en particulier par le PNUD (par. 62 - Rés. 2/78).
20. Toutes les ressources naturelles, financières, humaines et technologiques disponibles dans la région devraient être utilisées pour développer le secteur agricole de manière à atteindre un degré avancé de sécurité alimentaire (par. 92).
21. Les pays de la région sont invités à coopérer entre eux à des projets de sécurité alimentaire (par. 94).
22. La Conférence a exprimé l'espoir que le soutien financier accordé par des gouvernements donateurs pour renforcer l'emploi de la langue arabe au Bureau régional pour le Proche-Orient sera maintenu et que d'autres Etats arabes voudront suivre leur exemple (par. 107).

III. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS PORTEES A L'ATTENTION DE LA FAO ET DES GOUVERNEMENTS

23. La FAO et les pays de la région devraient fournir une aide appropriée pour remédier à la détérioration de l'agriculture dans les zones occupées de Palestine (par. 30).
24. Les gouvernements des Etats Membres et la FAO devraient accorder une attention accrue à l'élimination de l'analphabétisme parmi les ruraux pour que ceux-ci deviennent en mesure de participer activement au développement (par. 40).
25. La FAO et les gouvernements de la région devraient renforcer la coopération entre les Etats Membres et promouvoir l'échange des bénéfices tirés des diverses expériences réalisées dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural (par. 42).
26. Les gouvernements de la région devraient accorder une plus grande attention à la sédentarisation des nomades et aux services qui leur sont nécessaires, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la désertification, à la mise en valeur des ressources en eaux et à l'agriculture pluviale, au remembrement ou à la modification des exploitations agricoles - là où c'est nécessaire - et à l'établissement de politiques de prix des produits de l'agriculture et des facteurs de production agricole allant à la rencontre des intérêts des petits exploitants et des producteurs agricoles. La FAO devrait poursuivre l'examen de ces questions et intensifier l'aide qu'elle prête actuellement aux gouvernements de la région dans ces domaines importants (par. 43).
27. Il conviendrait d'adopter un système pour l'emploi d'experts-associés des pays de la région, de manière à développer leurs compétences et à les préparer à travailler plus tard comme experts. Les pays qui sont en mesure d'apporter une aide à cet égard devraient prévoir le financement nécessaire (par. 53).

28. Il faudrait instaurer une coopération entre institutions et centres de recherche nationaux et régionaux, moyennant la diffusion et l'échange d'informations, d'expériences et des résultats de la recherche (par. 54).
29. La Conférence a prié le Directeur général de soutenir et de renforcer le PCT afin d'intensifier l'aide disponible pour les pays de la région, et a instamment invité les Etats Membres à prévoir les fonds nécessaires au PCT dans le cadre du budget de la FAO pour 1980 - 1981 (par. 84 - Rés. 3/78).
30. Il conviendrait d'appeler l'attention des pays du Proche-Orient sur la gravité du problème que pose le criquet pèlerin. Les gouvernements concernés de la région devraient prendre les mesures nécessaires pour le combattre et ne négliger aucun effort (par. 89 - Rés. 4/78).
31. Les pays donateurs devraient unir leurs efforts à ceux de la FAO et d'autres institutions donatrices pour lutter contre le criquet pèlerin (par. 89 - Rés. 4/78).
32. La FAO devrait, en collaboration avec toutes les organisations internationales et régionales, intensifier son aide à la reconstruction du secteur agricole au Liban. Les pays de la région devraient aussi fournir au Liban une aide et des prêts à cette même fin (par. 28).
33. Les fonds apportés par des organisations internationales et régionales de financement devraient servir à aider les gouvernements dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural (par. 39).
34. Les institutions internationales et régionales de financement devraient fournir aux pays en développement des ressources financières adéquates pour promouvoir leurs programmes de sécurité alimentaire (par. 93).

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. La quatorzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue à Damas, Syrie, du 9 au 16 septembre 1978, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République arabe syrienne. La séance inaugurale et les autres réunions ont eu lieu à l'hôtel Méridien à Damas.

2. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, prenant la parole devant la Conférence au début de la séance d'ouverture, a exprimé sa reconnaissance au Président Hafez Al-Assad d'avoir bien voulu patronner la Conférence et d'avoir délégué M. Mohammed Ali Al-Halaby, Premier Ministre de Syrie, pour la cérémonie d'ouverture.

Point 1: Ouverture de la Conférence

3. La Conférence a été ouverte par le Premier Ministre de Syrie, Son Excellence M. Mohammad Ali Al-Halaby, au nom du Président de la République. Assistaient à la cérémonie d'ouverture les membres de la direction nationale du Parti socialiste arabe Baas, des membres du Front progressiste national, des membres du Cabinet, des fonctionnaires de haut rang, des membres du Corps diplomatique ainsi que des représentants des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.

4. Dans son discours inaugural, le Premier Ministre de Syrie a souhaité la bienvenue au Directeur général de la FAO ainsi qu'aux chefs et aux membres des délégations et à tous les délégués présents et exprimé sa satisfaction de ce que la quatorzième Conférence régionale de la FAO ait lieu à Damas. Il a exprimé le vœu qu'elle continue pleinement à promouvoir l'agriculture dans la région. Il a ensuite évoqué les efforts exercés par le Gouvernement de la Syrie pour accroître la production agricole et signalé les différentes mesures prises par le gouvernement afin de relever les niveaux de vie des ruraux et des travailleurs agricoles.

5. Le Premier Ministre a lancé un appel en faveur de la coopération internationale et régionale dans les domaines de la production agricole et alimentaire, moyen de parvenir à la sécurité alimentaire mondiale. Il a souligné l'importance qui s'attache à réaliser l'intégration économique entre les pays de la région, d'autant que la région souffre d'un déficit alimentaire malgré les vastes ressources naturelles et humaines, les importants capitaux et les aptitudes techniques qu'elle possède et qui pourraient permettre à ces pays non seulement d'être autosuffisants, mais encore de produire des excédents alimentaires pour l'exportation.

6. Il a insisté en particulier sur la nécessité de formuler une stratégie agricole et alimentaire arabe, à l'exécution de laquelle les capitaux et les connaissances techniques des pays arabes ainsi que leurs diverses organisations devraient continuer de façon à éliminer la pénurie alimentaire qui sévit actuellement dans le monde arabe et dans la région. On pourrait commencer par créer une Banque arabe spécialisée dans le financement des projets agricoles. Il a indiqué que son pays accueillerait favorablement aussi bien les capitaux que les organisations et sociétés arabes désireuses de jouer un rôle dans les divers domaines du développement et de promouvoir les échanges commerciaux entre les pays de la région.

7. Il a rendu hommage à l'action exercée par la FAO et souligné que le Gouvernement syrien suivait avec grand intérêt les activités de l'Organisation, ses conférences, cours et séminaires, en particulier ceux de formation à l'élaboration et à l'analyse des projets de développement agricole. Il a également fait l'éloge des activités au moyen desquelles la FAO s'efforce d'attirer des investissements plus importants vers le développement du secteur agricole, y compris l'élevage et les ressources halieutiques. Il s'est déclaré particulièrement satisfait de l'action menée par la FAO pour renforcer l'usage de la langue arabe.

8. Il a fait le point des efforts entrepris par le Gouvernement de la Syrie en matière de développement agricole et rural, particulièrement pour intensifier l'agriculture, développer le machinisme agricole, construire des réseaux d'irrigation et de drainage, étudier les ressources en eaux superficielles et souterraines et leur utilisation, organiser la protection des plantes, renforcer les centres de recherche agricole et les instituts de formation, introduire des variétés de semences améliorées, augmenter la production d'engrais, construire des barrages et des réservoirs comme celui de l'Euphrate et autres projets de développement intégré connexes.

9. Le Premier Ministre a souligné que les efforts déployés dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire constituent l'élément moteur de la stabilité politique et sociale. Il a conclu son allocution en souhaitant un plein succès à la Conférence et a exprimé l'espoir que les délégués passeraient un moment agréable à Damas.

Point 2: Election du président et des vice-présidents de la Conférence

10. La Conférence a élu à l'unanimité:

Président	S.E. Ahmed Kabalan Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire de Syrie
Vice-présidents	les Chefs des délégations

11. Le Président a exprimé sa reconnaissance à la Conférence de l'avoir élu et a remercié la FAO et son Directeur général de l'action menée par l'Organisation pour le développement agricole de la région et de son étroite collaboration avec la République arabe syrienne; il a souhaité à la Conférence le plein succès de ses délibérations.

Comité de rédaction

12. Ont été élus membres du Comité de rédaction les pays ci-après:

Liban	Irak
Jamahiriya libyenne	République arabe syrienne
Koweït	Pakistan
République arabe d'Egypte	

M. Joseph Shami, Membre de la délégation libanaise, a été élu à l'unanimité Président du Comité de rédaction et M. Nazir Nahlawi, membre de la délégation syrienne, vice-président.

Point 3: Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

13. La Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire (Annexe A) et établi son calendrier (Annexe B).

II. DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

Point 4:

14. Le Directeur général de la FAO a pris la parole devant la Conférence (Annexe E) et a exprimé son estime et sa reconnaissance à Son Excellence le Président Hafez Al-Assad, et ses remerciements au Gouvernement syrien pour l'hospitalité offerte pour la troisième fois par Damas à la Conférence régionale.

15. Le Directeur général a souhaité la bienvenue à deux nouveaux membres de la région du Proche-Orient, la République de Djibouti et la République islamique de Mauritanie.

16. Le Directeur général a présenté le nouveau Représentant régional de la FAO au Proche-Orient, M. Salah Jum'a, qui bénéficie de toute sa confiance et a exprimé l'espoir que les Etats Membres de la région apporteraient à celui-ci leur total soutien et leur aide.

17. Le Directeur général a ensuite fait l'examen de la production agricole et alimentaire dans le monde, qui reste une source de profonde préoccupation. Il a traité de la situation de la production agricole au Proche-Orient, où un accroissement annuel d'environ 3,7 pour cent entre 1970 et 1977 a permis d'améliorer les disponibilités alimentaires. La région dans son ensemble reste cependant un importateur net de nombreuses denrées. Ces importations augmenteront si les Etats Membres ne prennent pas conscience de la gravité d'une telle situation et ne s'efforcent pas d'assurer un minimum de sécurité alimentaire.

18. Le Directeur général a mis en relief certaines des grandes priorités de la région, notamment l'utilisation rationnelle des ressources en eau pour lutter contre la désertification, la conservation de l'équilibre pédologique et écologique, un intérêt accru pour la production céréalière et spécialement celle de blé, la mise en valeur des ressources halieutiques et l'augmentation de la production animale. Il conviendrait en outre de suivre une politique systématique de développement rural intégré propre à relever le pouvoir d'achat des agriculteurs, à mobiliser leurs énergies et à leur fournir des techniques modernes de production. Il a insisté sur l'importance qui s'attache à associer les femmes rurales au développement.

19. Le Directeur général a fait observer que, pour résoudre de tels problèmes, il faut des investissements bien plus considérables. Il serait possible de réserver, à cette fin, une part plus grande des revenus tirés des ressources naturelles. Il s'est déclaré satisfait de la création d'organismes de financement dans la région et a exprimé l'espoir que ceux-ci intensifieraient leur action dans le secteur agricole. La FAO continue d'amplifier sa collaboration et de resserrer ses liens avec toutes les organisations et institutions de la région oeuvrant dans les divers domaines du développement agricole.

20. Le Directeur général a rendu hommage à l'initiative prise par les pays de l'OPEP en vue de créer le Fonds international de développement agricole (FIDA) et à leur généreuse contribution à la formation de son capital. Il a souligné que la FAO est prête à appuyer pleinement le FIDA et à continuer de développer ses relations de travail avec celui-ci.

21. Il a noté avec une profonde satisfaction les excellents résultats obtenus par le Programme de coopération FAO/gouvernements du Proche-Orient (PCPO) lancé en 1976. Il est convaincu que les pays intéressés feront tout leur possible pour unifier et poursuivre la réalisation de ce programme qui est considéré comme une contribution importante à la coopération entre pays en développement et qui peut servir d'exemple à cet égard.

22. Le Directeur général s'est également déclaré satisfait des résultats obtenus par le Programme de coopération technique (PCT), en dépit de sa création récente par la FAO. Les pays en développement de la région ont bénéficié du PCT dans la proportion approximative d'un quart de ses crédits. Le PCT a permis à l'Organisation de répondre, rapidement et temps voulu, aux besoins des pays en développement notamment dans des cas d'urgence tels que les invasions de criquet qui ont menacé de nombreuses zones de la région.

23. Le Directeur général a insisté sur le fait que la FAO a l'intention de poursuivre sa politique de décentralisation et s'intéresse vivement au renforcement de la capacité d'identification et d'analyse des pays en matière de projets d'investissements agricoles. Il a mentionné aussi les efforts déployés par la FAO pour promouvoir l'emploi de la langue arabe au moyen tant de ses propres crédits que des généreuses contributions apportées par plusieurs pays arabes.

III. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE AU PROCHE-ORIENT

Points 5 et 6: Déclarations du Secrétaire exécutif et des Représentants du PAM et du FIDA

24. Dans l'allocution qu'il a prononcée devant la Conférence, le Secrétaire exécutif de la CEAO a fait le point des activités de la Commission et a déclaré qu'il était prêt à poursuivre son étroite coopération avec la FAO. Le représentant du PAM a exposé la situation des ressources du Programme et l'aide accordée aux Etats Membres de la région. Il a lancé un appel pour que des contributions plus importantes soient adressées au PAM. Le représentant du FIDA a exposé le principal objectif du Fonds et décrit les différents types de prêts accordés. Il a rendu hommage au soutien positif apporté par la FAO au FIDA lors de sa création, et a exprimé l'espoir qu'à l'avenir une coopération plus étroite s'instaurerait entre les deux organisations.

Déclarations des représentants d'autres institutions des Nations Unies et organisations non gouvernementales

25. Les représentants de l'UNESCO, de la CEE et de la Fédération internationale des producteurs agricoles ont exprimé leur appui aux objectifs et aux activités de la FAO dans la région, et leur désir de resserrer leur coopération avec l'Organisation.

Point 7: Déclarations des Chefs de délégation

26. Les Chefs de délégation ont exprimé au Président, au peuple et au Gouvernement de la République arabe syrienne leurs remerciements et leur satisfaction pour l'hospitalité offerte à la Conférence et pour la cordialité de leur accueil. Ils ont félicité M. Ahmed Kabalan, Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire en République arabe syrienne, de son élection à la présidence de la Conférence. Ils ont aussi affirmé leur soutien à la nouvelle politique suivie par le Directeur général depuis sa prise de fonctions et l'ont remercié de ses efforts pour aider les pays de la région à mettre en oeuvre les projets de développement agricole. Les Chefs de délégation ont souhaité la bienvenue au nouveau Représentant régional, et rendu hommage à l'action de son prédécesseur.

27. Les Chefs de délégation ont présenté les plans de développement agricole de leurs pays respectifs; ils ont souligné qu'il importe de donner au secteur agricole la priorité dans les programmes de développement et insisté sur la nécessité d'assurer un afflux de capitaux vers ce secteur afin d'accroître et d'améliorer la production et assurer de la sorte des revenus plus élevés aux ruraux en général, et aux petits exploitants en particulier.

28. Le Chef de la délégation libanaise a décrit les pertes considérables subies par l'économie du Liban en général, et par le secteur agricole en particulier. Il a lancé un appel aux organisations internationales et régionales ainsi qu'aux Etats Membres, pour qu'ils intensifient leur assistance et leurs prêts au Liban et que celui-ci puisse reconstruire son économie. En réponse à cet appel, la Conférence a demandé à la FAO et à toutes les autres organisations internationales et régionales d'accroître l'aide et les services accordés au Liban afin que ce pays puisse sortir rapidement de sa crise et restaurer son économie.

29. Le Chef de la délégation irakienne a demandé à l'Organisation de reconsidérer la question des frais généraux (14 pour cent des coûts d'exécution des projets) dus à l'Organisation au titre des "Frais de soutien des projets" à l'effet de les réduire, ce qui assurerait aux pays bénéficiaires des avantages plus grands.

30. La Conférence a entendu une déclaration du Chef de la délégation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui assistait à la Conférence en qualité d'observateur. Il a rendu compte de l'état de détérioration dans lequel se trouve l'agriculture en Palestine occupée et a adressé un appel à la FAO et aux pays de la région pour qu'ils prévoient une aide appropriée à cet égard.

IV. QUELQUES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Point 8 (a) - La réforme agraire et le développement rural au Proche-Orient, dans le contexte de la CMRADR

31. La Conférence a examiné le document NERC/78/2, préparé à partir des rapports nationaux de synthèse fournis par quelques pays de la région pour constituer la documentation de la CMRADR, des contributions des institutions des Nations Unies et d'études de cas spéciales entreprises par la FAO. Cette analyse révèle qu'en dépit de l'effort considérable accompli par les pays pour développer leurs zones rurales, les conditions de vie ne s'y sont guère améliorées. Les disparités économiques et sociales entre populations rurales et urbaines s'accroissent. La production agricole est encore loin de réaliser la sécurité alimentaire et l'autosuffisance en matière de production alimentaire.

32. Les tendances qui existent dans la région montrent que la production agricole ne pourra pas suivre le rythme de l'accroissement démographique et que les ruraux sont de plus en plus nombreux à émigrer vers les centres urbains, ce qui pose de gros problèmes sociaux et économiques, tandis que nombre de ceux qui restent sur place arrivent difficilement à participer au développement et n'y jouent qu'un rôle marginal. Le document soulève un certain nombre de questions importantes proposées à l'examen de la Conférence: l'élan initial en faveur de la réforme agraire dans la région pourra-t-il ou non se maintenir; - quelles mesures faut-il prendre pour prévenir le morcellement et la réduction de la superficie des exploitations; - quelles sont les différentes politiques possibles concernant l'utilisation des terres domaniales récemment bonifiées; - comment peut-on utiliser les politiques des prix dans le secteur agricole et par rapport aux autres secteurs pour offrir aux ruraux les stimulants nécessaires à la production et pour augmenter leurs revenus; - comment se répartissent les priorités en matière d'investissement et d'utilisation des ressources nationales entre le secteur traditionnel et le secteur commercial modernisé de l'agriculture; - quelles sont, dans le cadre du Nouvel ordre économique et social, les conditions et moyens propres à promouvoir la coopération régionale dans les domaines du développement rural et du commerce des produits agricoles.

33. M. Hermán Santa Cruz, Représentant spécial du Directeur général pour la CMRADR, a rendu compte des préparatifs de la Conférence mondiale. Il a expliqué que la Conférence mondiale serait axée sur les aspects fondamentaux du développement, et en particulier sur les modifications structurelles nécessaires pour garantir la participation des ruraux et faire en sorte que les pays en développement soient à même de satisfaire leurs besoins urgents en produits alimentaires et autres biens de première nécessité.

34. Il a ajouté que la Conférence mondiale offrirait donc aux gouvernements l'occasion d'échanger leurs expériences et d'élaborer pour l'avenir un programme précis d'action propre à accélérer le développement de leurs campagnes. C'est pourquoi il est important que les gouvernements des Etats Membres participent activement aux travaux préparatoires et aux débats de la Conférence mondiale, que cette participation soit au niveau le plus haut et comprenne le cas échéant les représentants des organisations d'agriculteurs et d'organismes non gouvernementaux.

35. Il a fait deux observations importantes concernant l'orientation de la Conférence mondiale, à savoir: 1) que la réforme agraire sera abordée dans son contexte le plus large, c'est-à-dire pas seulement dans le sens de réforme du régime foncier mais en tant qu'opération visant à améliorer les conditions de vie des populations rurales, par l'apport de ressources, de facilités de crédit, de moyens d'éducation et de formation, et par la création d'institutions et d'organismes favorisant le développement rural; 2) que la Conférence n'est pas conçue pour "vendre" des modèles ou des stratégies de développement rural, et qu'il incombe aux pays eux-mêmes d'élaborer ces stratégies compte tenu de leur contexte social, économique et politique.

36. Concernant le document examiné, la Conférence a félicité le Bureau régional pour le Proche-Orient de l'analyse qu'il propose des problèmes relatifs à la réforme agraire et au développement rural. Les délégués ont reconnu que ce document contient une étude approfondie et à jour des conditions qui se sont créées dans les zones rurales de la région depuis le milieu des années soixante. La Conférence a également été d'accord avec l'énoncé des problèmes de développement que la région devra affronter dans les années quatre-vingt. Elle a estimé que cette analyse offrait un bon point de départ pour ses débats et une précieuse contribution à la CMRADR d'autant que les problèmes posés ont déjà attiré l'attention des gouvernements de la région. Certaines délégations ont reconnu aussi que des fractions importantes de leurs populations rurales ne jouaient qu'un rôle marginal dans le développement et que les problèmes n'avaient pas seulement un caractère national mais régional et mondial étant donné en particulier l'actuel système économique mondial. Elles ont appuyé l'initiative prise par le Directeur général de la FAO d'organiser la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural et se sont déclarées satisfaites des mesures prises en vue de sa préparation. Elles ont signalé qu'elles participaient à l'établissement de la documentation en préparant des exposés nationaux et qu'elles envisageaient de prendre une part active à la réunion du Comité préparatoire en mars 1979 ainsi qu'à la Conférence mondiale elle-même en juillet de la même année.

37. Quelques pays ont indiqué que la réforme agraire ne devait pas se limiter à la législation relative au régime foncier mais comporter d'importantes mesures de suivi, dont dépend son succès ou son échec. L'organisation des bénéficiaires et des populations rurales en groupements, coopératives et structures de production rationnels contribuera de façon importante à la réalisation des objectifs sociaux et économiques de tels programmes. Ces organisations de production constitueraient une base satisfaisante à la participation des ruraux au développement. Certains délégués ont signalé que ces groupements favoriseraient la participation des femmes rurales aux activités de développement.

38. Un certain nombre de délégués ont indiqué que leurs gouvernements appliquent des politiques de développement rural et de réforme agraire principalement orientées vers l'amélioration des conditions sociales et économiques des ruraux pauvres et qu'ils considèrent les politiques de prix comme un stimulant à la production et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Dans la plupart des cas, toutefois, ces politiques favorisent les consommateurs urbains aux dépens des producteurs agricoles des zones rurales, ce qui se traduit d'une part par un dommage pour les exploitants et d'autre part par une désaffection des ruraux à l'égard des occupations agricoles. En conséquence, la Conférence a été d'avis que les gouvernements des Etats Membres devraient adopter des politiques de prix propres à accroître la production et fournir aux ruraux des services adéquats et des installations essentielles à une vie décente afin de les persuader de rester dans les campagnes et d'éviter l'émigration vers les villes.

39. Quelques délégations ont émis l'opinion que les politiques générales de développement rural devraient compter essentiellement sur les ressources nationales pour transformer le secteur agricole traditionnel moyennant une série d'améliorations acceptables et pouvant s'adapter aux conditions locales. D'autres ont toutefois estimé que les ressources locales disponibles à cette fin étaient insuffisantes. En conséquence, le financement apporté par des organismes internationaux et régionaux devrait servir à aider les gouvernements pour la réforme agraire et le développement rural. Cette assistance devrait porter en premier lieu sur l'amélioration de la situation sociale et économique de la population rurale. Dans ces circonstances, la Conférence s'est réjouie de la déclaration du Représentant du Fonds arabe pour le développement économique et social qui a dit que le Fonds prépare un programme de travail pour aider cinq des pays les plus pauvres de la région dans leurs projets de développement rural. Ce programme devrait servir de cadre général à un programme ultérieur d'investissement.

40. La Conférence a reconnu que l'homme de la campagne devrait être le centre et la cible des plans de mise en valeur et que le développement rural restera un vain mot s'il n'est pas capable d'assurer aux ruraux les moyens de vivre décemment. La Conférence a souligné qu'il faut donner une plus grande importance à l'aspect humain de la vie rurale et associer plus activement la population rurale au développement. La prévalence alarmante de l'analphabétisme parmi les ruraux constitue l'un des principaux obstacles au passage de l'agriculture traditionnelle à une agriculture moderne. Les gouvernements devraient donc prendre les mesures nécessaires à l'élimination de l'analphabétisme. La Conférence a insisté aussi sur la nécessité de développer la formation et l'enseignement agricoles, et notamment la formation des jeunes et des femmes ... Les délégués ont exprimé leur satisfaction pour le rôle positif que joue la FAO dans ce domaine.

41. Les services, en particulier les institutions de crédit (pour éviter l'exploitation), la vulgarisation et les infrastructures - logements, routes, eau potable, électricité, moyens de transport, entrepôts, écoles et dispensaires - sont considérés comme indispensables à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Les gouvernements devraient accorder une plus haute priorité à ces besoins importants dans l'allocation de leurs ressources budgétaires. Les populations trouveraient ainsi des possibilités d'emploi plus variées grâce à la promotion d'activités telles qu'industries rurales, projets et programmes de travaux publics. Ces mesures contribueraient à arrêter l'exode actuel vers les centres urbains qui préoccupe nombre de gouvernements de la région.

42. La Conférence a fait observer que les programmes de réforme agraire variaient d'un pays à l'autre en fonction des conditions sociales, économiques et politiques, et des choix politiques des gouvernements. Elle a été d'avis que les gouvernements sont seuls responsables de l'élaboration de telles politiques et que les experts étrangers ne jureraient pas en toute connaissance de cause les conditions historiques, sociales et économiques qui règnent dans les différents pays. La Conférence considère toutefois que les pays de la région du Proche-Orient présentent un certain nombre de caractéristiques communes et que leurs gouvernements pourraient tirer mutuellement avantage d'un échange d'expériences. Il conviendrait donc d'encourager et de renforcer la coopération régionale. La Conférence a exprimé l'espoir que les résolutions qu'adoptera la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural seront suffisamment souples pour pouvoir être mises en oeuvre efficacement dans des contextes différents.

43. La Conférence a estimé que certaines questions vitales devraient recevoir une attention particulière de la part des pays de la région et de la FAO. Ce sont notamment: la sédentarisation des nomades et la fourniture des services nécessaires pour leur permettre d'accroître la production et d'améliorer leur situation sociale et économique; - la protection de l'environnement et la lutte contre la désertification; - la mise en valeur des ressources en eaux et l'aménagement de l'agriculture pluviale en vue d'accroître la production et d'installer les ruraux pauvres sur des terres productives; - le remembrement ou le remaniement des exploitations agricoles là où c'est nécessaire, pour en assurer la viabilité et satisfaire aux exigences de l'agriculture moderne. La Conférence a invité instamment la FAO à poursuivre ses efforts actuels et son aide aux gouvernements de la région dans ces domaines importants.

44. La Conférence a adopté la résolution ci-après:

Résolution 1/78

Réforme agraire et développement rural

La Conférence,

Considérant qu'à sa dix-neuvième session, la Conférence de la FAO a décidé de convoquer une Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural;

Préoccupée par l'accélération croissante de l'exode déjà massif des populations des zones rurales vers les grandes villes et autres centres urbains, conséquence directe de la dégradation du milieu physique et humain dans ces zones;

Prenant acte avec satisfaction de l'analyse présentée par la FAO, dans le cadre de l'examen des programmes de réforme agraire et de développement rural, concernant les grandes options du développement et les problèmes connexes auxquels la région devra faire face dans les années quatre-vingt;

Convaincue que la situation signalée ci-dessus appelle, outre des efforts déterminés et constants de la part des pays, le renforcement de la coopération régionale ainsi que l'institution rapide d'un nouvel ordre économique international permettant d'instaurer sur de nouvelles bases les relations économiques et commerciales entre pays industrialisés et pays en développement;

Reconnaissant que les réformes à apporter aux conditions économiques, sociales, culturelles et techniques qui règnent en milieu rural, notamment pour modifier les régimes fonciers, les organisations de production et l'utilisation des ressources naturelles, devraient être le résultat de décisions souveraines prises par chaque pays et utilisant les modèles et les mesures les mieux adaptés à ses conditions propres.

Exprimant sa satisfaction pour les mesures prises par le Directeur général de la FAO en vue de préparer la Conférence mondiale et appréciant en particulier les efforts qu'il a déployés pour s'assurer le concours des Nations Unies, de leurs organes subsidiaires et des institutions spécialisées compétentes afin d'enrichir la documentation nécessaire à ces assises multidisciplinaires mondiales et de faciliter une action conjointe de l'ensemble du système des Nations Unies en vue d'aider les pays à appliquer des programmes appropriés de développement rural intégré.

- Invite instamment les gouvernements à participer à la Conférence mondiale et à son Comité préparatoire;
- Considère que les objectifs de la Conférence mondiale devraient être centrés sur l'élimination de la misère rurale, sur la participation effective des ruraux ainsi que sur l'accroissement de la production et de la productivité agricoles et sur la création d'emplois rémunérateurs et l'augmentation de la demande réelle;
- Considère en outre que la Conférence mondiale, lorsqu'elle s'occupera des questions ci-dessus, devrait examiner le problème de l'exode massif des zones rurales vers les zones urbaines et celui de la surpopulation des grandes villes et envisager les politiques propres à réduire l'écart croissant entre les revenus et la qualité de vie en milieu urbain et en milieu rural.

Point 8(b): Situation des ressources naturelles et de l'environnement humain en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture

45. La Conférence a examiné le document NERC/78/2-Sup. 1. Ce document avait été préparé à la demande de la dix-septième session de la Conférence de la FAO (1973) et soumis pour information à la dix-neuvième session (1977), étant entendu qu'il serait présenté ultérieurement à la quatorzième Conférence régionale de la FAO. Il traite de la mise au point

et de la promotion dans la région d'activités spécifiquement conçues pour accroître la production agricole et améliorer simultanément le niveau de vie des ruraux pauvres, sans toutefois épuiser ou dégrader le fonds de ressources naturelles des zones arides et semi-arides que l'on retrouve dans toute la région.

46. La Conférence régionale a remercié la FAO de l'effort que représente la préparation de ce document. Pour la première fois, les aspects importants des ressources naturelles et de leur aménagement du point de vue de la production agricole ont été évalués de manière intelligible.

47. La Conférence a souligné que l'exploitation des ressources naturelles et les limitations qu'elle comporte, notamment les contraintes liées à leur gestion et à leur conservation, devraient être au coeur de tout programme de développement rural visant à accroître la production agricole et à améliorer la qualité de vie des populations rurales. Quelques délégués ont souligné l'importance de l'énergie solaire, ressource abondante et peu coûteuse, pour l'avenir du développement.

48. La Conférence a fait observer que l'évaluation, la gestion rationnelle et la conservation des ressources naturelles - comme la terre, l'eau, les pâturages, les forêts, les poissons et les ressources génétiques - ont une importance capitale non seulement pour soutenir l'accroissement de la production agricole, mais aussi pour freiner la dégradation rapide du fragile environnement des terres arides et semi-arides. Pour ce faire, il faudrait mettre au point des pratiques agronomiques et des institutions rurales adaptées aux besoins et aux conditions écologiques et socio-économiques du secteur le plus défavorisé de la population rurale. Cette approche comporterait: des mesures appropriées d'aménagement et de conservation des terres et des eaux tant pour l'agriculture en sec que pour l'agriculture irriguée, le recyclage des matières organiques associé à l'emploi des engrais minéraux, une plus large utilisation des organismes fixateurs de l'azote dans les végétaux, la lutte intégrée contre les ravageurs, l'agrisylviculture et une meilleure exploitation des ressources génétiques. La Conférence a également souligné l'importance de l'aquaculture et lancé un avertissement contre les risques de la pollution marine pour les ressources halieutiques.

49. La Conférence a noté que très peu d'activités sont entreprises dans la région en ce sens. Elle a donc instamment invité les institutions internationales, régionales et nationales à prendre d'urgence des mesures pour combattre la désertification et la perte de ressources naturelles telle qu'elle se manifeste dans la dégradation du couvert végétal, la salinité, l'engorgement des sols par l'eau et la disparition de ressources génétiques prometteuses.

50. La Conférence a donc noté que le document pose les bases qui conviennent pour promouvoir dans la région des activités spécifiquement conçues pour une utilisation intégrée et plus rationnelle des ressources naturelles locales, pour aider les petits cultivateurs à accroître la production agricole, améliorer la qualité de leur vie et protéger leur fragile environnement rural, dans leur propre intérêt et dans celui des générations futures.

Point 9: Coopération technique entre pays en développement, notamment en ce qui concerne les institutions nationales et régionales

51. La Conférence a examiné le document NERC/78/3, qu'elle a considéré comme bien préparé et riche d'informations.

52. La Conférence a approuvé le plan de travail proposé dans ce document en vue d'améliorer la coopération technique entre pays en développement, et particulièrement le recours aux institutions nationales et régionales pour mettre en oeuvre les programmes d'action de la FAO dans la région et l'emploi plus large du personnel national pour réaliser les études et recherches ainsi que pour exécuter les projets.

53. La Conférence a demandé que soit adopté le système consistant à employer des experts associés provenant des effectifs nationaux des pays de la région, de manière à perfectionner leurs aptitudes et à les préparer à travailler dans l'avenir en qualité d'experts. Les pays plus riches devraient fournir les moyens financiers nécessaires. A ce propos, la Conférence a noté avec satisfaction l'emploi croissant de personnel de pays de la région et a préconisé le renforcement de cette tendance.
54. La Conférence a souligné la nécessité d'instaurer une coopération entre institutions et centres nationaux et régionaux de recherche dans la région par la diffusion et l'échange d'informations, d'expériences et des résultats de la recherche.
55. Quelques délégués ont déclaré qu'un transfert de technologies modernes s'imposait dans divers domaines: industries agricoles et alimentaires, entreposage des céréales et réduction des pertes agricoles et alimentaires avant et après récolte.
56. La Conférence a souligné qu'il convenait d'instituer une coopération entre pays en développement de la région dans les domaines suivants: aménagement des parcours, lutte contre la désertification, utilisation rentable de l'eau d'irrigation, production de cultures vivrières de plein champ, réglementation phytosanitaire, santé animale et autres aspects techniques concernant la production végétale et animale, les pêches et les forêts.
57. La Conférence a établi l'importance d'une coopération et d'une coordination entre la FAO, d'une part, et d'autres organisations et institutions internationales et régionales, d'autre part, en matière de préparation et d'exécution de projets dans les pays du Proche-Orient, de manière à éviter les doubles emplois et à mettre au point des formules appropriées pour des activités intégrées.
58. La Conférence a fait l'éloge du Programme de coopération FAO/gouvernements du Proche-Orient (PCPO) qu'elle considère comme un modèle de coopération technique entre pays en développement et comme un exemple de la confiance que les pays de la région ont dans leurs ressources nationales pour répondre aux besoins du développement agricole de la région.
59. A ce propos, la Conférence a manifesté l'importance qu'elle attache à la poursuite de ce programme et a exprimé l'espoir que des pays donateurs répondraient aux besoins des pays en développement concernant le financement de projets pouvant accroître la production alimentaire, et aideraient à former des cadres techniques et de la main-d'oeuvre.
60. La Conférence a considéré qu'il est important de renforcer l'Unité chargée des activités du PCPO au Bureau régional, et de lui attribuer les effectifs nécessaires. A cet égard, la Conférence a souligné qu'il faut assurer une pleine coordination et une claire répartition des responsabilités entre ladite unité et les divisions compétentes au Siège de la FAO,
61. Un certain nombre de délégations représentant des pays donateurs ont demandé que la FAO prenne la pleine responsabilité de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des projets financés au titre du PCPO; d'autres délégations ont fait valoir qu'il était important pour eux de recevoir périodiquement des rapports sur les aspects techniques et états financiers de tels projets, et de participer, aux côtés du personnel de la FAO, à leur évaluation après achèvement.
62. La Conférence a adopté la résolution ci-après:

Résolution 2/78

Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient (PCPO)

La Conférence,

Suite aux recommandations de la treizième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient concernant le PCPO;

Conformément à la Charte de Koweït (1977) sur la coopération technique entre pays en développement (CTPED);

Soulignant que le PCPO est un bon exemple de coopération technique entre pays en développement de la région;

Tenant compte du nombre croissant de demandes de projets tant régionaux que nationaux, adressées au titre du PCPO;

- Exprime sa reconnaissance aux pays donateurs ayant contribué au PCPO;
- Compte que les pays donateurs régleront le solde des fonds promis afin de faciliter l'exécution en temps voulu des projets en cours;
- Espère que de généreuses promesses de contributions continueront d'affluer au PCPO pour que, conformément aux vœux des pays bénéficiaires de la région, celui-ci puisse continuer;
- Exprime sa reconnaissance pour l'effort accompli par la FAO, par l'intermédiaire de ses divisions techniques au Siège et de l'Unité chargée de la gestion et de l'exécution des projets PCPO au Bureau régional du Caire (CPU), afin d'assurer le succès du PCPO;
- et Exprime l'espoir que les crédits alloués par des organisations internationales, et en particulier par le PNUD, pour la mise en oeuvre de projets dans les pays de la région constitueront un financement supplémentaire et ne se substitueront pas aux fonds fournis par le Programme.

V. PROGRAMME DE LA FAO AU PROCHE-ORIENT

Point 12: Examen des projets régionaux au Proche-Orient

63. La Conférence a examiné le document NERC/78/5 préparé à la demande de la 13ème Conférence régionale de la FAO.

64. La Conférence a noté que seuls devraient être évalués les projets régionaux qui sont opérationnels depuis quelque temps déjà. A noter parmi ces derniers: - Le "projet d'amélioration des cultures vivrières de plein champ" (et les trois autres projets régionaux qui lui sont associés); - le "projet régional de production et de santé animales" (y compris les trois projets qui l'ont précédé); - le "projet sous-régional de formation et matière de pêches"; - le "projet de lutte contre le criquet pèlerin" et le projet sur le "renforcement de l'emploi de l'arabe". La Conférence a noté avec satisfaction que grâce au "projet d'amélioration des cultures vivrières de plein champ", on a pu former plus de 300 spécialistes, dont la grande majorité continue de travailler avec leurs institutions nationales de recherche agronomique. De même, le "projet de production et santé animales" a permis de former un nombreux personnel, à tous les niveaux, depuis les cours de brève durée jusqu'aux bourses d'études de plusieurs années. La formation a porté pour l'essentiel, sur une large gamme de problèmes de santé animale et reçu un soutien très actif de la part tant des gouvernements que des spécialistes. Dans le domaine des pêches, le premier cours de formation organisé par le centre sous-régional de formation en matière de pêches, situé au Koweït s'est achevé avec succès. Les cours de formation durent deux ans et le premier a commencé en 1976.

65. La Conférence a noté que ces projets ont aussi accompli un volume important de travail expérimental et de recherches. Le "projet d'amélioration des cultures vivrières de plein champ" a contribué à l'exécution de multiples essais de variétés dans toute la région et a fourni à cet effet des semences et du matériel. Le "projet de production et de santé animales" a effectué d'importants travaux scientifiques, aidant à dépister et combattre les maladies importantes pour la région, notamment la fièvre aphteuse, la peste bovine, la péripneumonie des bovins et la maladie de Newcastle. Le projet vient de faire paraître une publication très demandée traitant des modalités de traitement des animaux importés. Le "projet de prospection et de développement des pêches", bien qu'il ne soit encore qu'à la moitié de sa durée prévue, soit trois ans et demi, a déjà livré des données utiles.

66. La Conférence a reconnu qu'une évaluation des projets régionaux qui viennent seulement de commencer ne servirait à rien notamment pour des projets aussi vastes que: - le "réseau régional de recherche sur l'olivier"; - le "centre régional du palmier et des dattes": - le "projet régional pour l'utilisation des terres et des eaux" et le "projet régional de commercialisation des produits agricoles". Il est néanmoins évident que les projets mentionnés aux paragraphes 64 et 65 ont accompli de vastes et très utiles programmes de formation et de recherche, ce qui a répondu au double objectif de renforcer les liens personnels et institutionnels entre spécialistes agricoles et administrateurs dans les pays de la région et d'accroître les compétences scientifiques des institutions.

67. On a noté que les "projets relatifs aux cultures vivrières de plein champ", le "projet de production et santé animales" et le "projet de lutte contre le criquet pèlerin" s'inscrivent tous à la suite d'une série de projets antérieurs, de sorte que leur préparation n'a pas présenté de difficulté particulière. Par contre, les quatre nouveaux grands projets précédents mentionnés au paragraphe 66, dont aucun ne reprend de très près des projets précédents, ont tous subi des retards dans leur préparation. Il est évident que l'élaboration de projets régionaux, dont beaucoup comptent au moins 20 pays participants et plusieurs donateurs, pose des difficultés que ne présente pas celle de projets n'intéressant qu'un seul pays. Nombre de ces difficultés auraient été évitées si les objectifs de tels projets avaient été définis de façon plus claire et plus précise.

68. Pour ce qui est de l'exécution des projets, quelques problèmes se posent, en particulier parce que les projets portent sur une vingtaine de pays au moins et qu'en outre le recrutement

du personnel est, dans de nombreux cas, rendu difficile par la nécessité de n'offrir que des contrats d'une année, vu l'incertitude de la situation financière future. Cependant, l'ampleur et la qualité de la formation scientifique dispensée et des travaux réalisés donnent tout lieu de penser que les résultats des projets sont satisfaisants.

69. Un problème reste grave en ce qui concerne certains projets, à savoir la pénurie constante de personnel de contrepartie pour reprendre le moment venu les tâches actuellement assumées par les experts des projets. Ce problème est en partie compensé toutefois par l'utilisation croissante, en qualité de personnel de projet, de ressortissants de pays de la région; ces derniers représentent déjà la majorité et d'après les tendances actuelles, à quelques exceptions près, presque tout le personnel spécialisé sera bientôt composé de ressortissants de la région.

70. On a noté que les comités directeurs des projets n'ont pas été en mesure d'exercer leur pleine autorité dans la planification du programme de travail des projets ou dans l'évaluation de leur gestion; cela tient en partie aux fréquentes modifications apportées à la composition de ces comités et à l'insuffisance des documents de travail. Il conviendrait de résoudre définitivement ces problèmes afin d'assurer l'exécution des programmes de travail et de répondre aux besoins de formation de tous les pays participants (dans les limites des ressources des projets). On a toutefois noté que certains progrès ont été réalisés à cet égard au cours de l'année écoulée.

71. La Conférence a noté avec satisfaction que de nouvelles mesures avaient déjà été prises pour renforcer la coopération entre les projets régionaux, dont les domaines de compétence se chevauchaient dans beaucoup de cas. Une telle coopération est aussi en voie d'intensification avec d'autres organisations régionales.

72. La Conférence a noté avec satisfaction que le projet régional relatif au centre de formation et de recherche appliquée en matière d'alimentation et de nutrition, situé en Libye, a déjà démarré. Ce projet est exceptionnel parmi les projets régionaux en ce sens qu'un seul pays, la Libye, le finance intégralement.

73. La Conférence a également été informée que des négociations sont en cours en vue de prolonger de trois ans le projet relatif aux cultures vivrières de plein champ, après son achèvement prévu pour le 31 décembre 1979. La Conférence a reconnu que la FAO devrait continuer d'assumer la responsabilité majeure dans la sphère d'activité de ce projet et non s'en dessaisir au profit d'autres institutions régionales ou internationales.

74. En ce qui concerne le criquet pèlerin, quelques délégués ont suggéré qu'il faudrait envisager de mettre sur pied, à titre de secours, un nouveau projet régional qui s'occuperait du programme d'urgence de la FAO traitant de la menace que présentent actuellement les pullulations de criquets.

Point 13: Rapport sur les réunions de commissions et d'organismes régionaux tenues durant l'exercice biennal

75. La Conférence a examiné le document NERC/78/6 et approuvé à l'unanimité ce qui suit:

1. Les recommandations de la 8ème session de la Commission FAO des Forêts pour le Proche-Orient, tenue à Khartoum, Soudan, du 23 au 28 février 1978.
2. Les recommandations de la 8ème session de la Commission de la planification agricole pour le Proche-Orient, tenue au Caire, Egypte, du 10 au 15 janvier 1977.
3. Les recommandations de la 5ème session de la Commission régionale de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient, tenue à Islamabad, Pakistan, du 20 au 22 octobre 1976.

4. Les recommandations de la 18ème session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin au Proche-Orient, tenue à Doha, Qatar, du 6 au 13 décembre 1977.

76. La Conférence a prié le Directeur général de la FAO de mettre en oeuvre ces recommandations, lorsqu'il établira le programme de travail et budget pour 1980-1981, dans les limites des ressources financières dont disposera l'Organisation.

77. La Conférence a également passé en revue les réunions régionales ou sous-régionales organisées ou coordonnées par la FAO et elle a approuvé leurs recommandations.

78. La Conférence a été informée que le Directeur général avait demandé aux divisions compétentes de la FAO d'effectuer une étude détaillée de la situation des commissions régionales de la FAO dans toutes les régions, afin d'identifier les difficultés qu'elles rencontrent et les obstacles qui empêchent certaines d'entre elles d'atteindre les objectifs souhaités. Les résultats de cette étude pourraient entraîner un réexamen du mandat et des activités desdites commissions. Leur existence pourrait être mise en question dans l'avenir s'il apparaissait que leur maintien n'apporte aucun avantage aux Etats Membres et qu'elles constituent une charge indue pour le budget de la FAO.

Point 11: Mise en oeuvre du programme prioritaire de la FAO dans la région -
Rapport du représentant régional de la FAO au Proche-Orient

79. La Conférence a examiné le document NERC/78/4 qui traite des activités de la FAO au Proche-Orient compte tenu des priorités de la région, ainsi que des mesures prises pour mettre en oeuvre les recommandations formulées par la 13ème Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient qui s'est tenue à Tunis en 1976.

Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient (PCPO)

80. Le représentant régional a présenté le PCPO comme l'un des programmes prioritaires pour la région et a signalé qu'il s'agissait d'une réalisation digne d'éloges, qui s'était avérée un plein succès. Il a souligné que le PCPO est un exemple unique d'assistance fournie par les pays riches aux pays pauvres de la région. Il a exprimé l'espoir qu'un tel exemple serait suivi dans d'autres régions également. La Conférence avait précédemment discuté de ce sujet à propos du document NERC/78/3 et formulé certaines recommandations (voir paragraphes 58-61 et résolution N° 2 du présent rapport).

Programme de coopération technique (PCT)

81. La Conférence a souligné l'importance de ce programme et félicité le Directeur général de son action ainsi que de l'intérêt personnel et direct qu'il a manifesté à l'égard du PCT.

82. La Conférence s'est réjouie de la rapidité avec laquelle la FAO a pris des mesures pour examiner les demandes reçues des pays en développement désireux de bénéficier de ce programme. Elle a insisté sur l'importance de cette rapidité d'action, en particulier dans les cas de catastrophes et les situations d'urgence.

83. La Conférence a demandé que le PCT soit renforcé et en a recommandé la poursuite. Elle a invité le Directeur général à répondre aux souhaits des pays en développement à cet égard et à prévoir les crédits nécessaires dans le budget de la FAO pour 1980-81.

84. La Conférence a adopté la résolution ci-après:

Résolution 3/78

Programme de coopération technique

La Conférence

Rappelant la résolution 5/77 de la dix-neuvième session de la Conférence de la FAO priant le Directeur général de renforcer le Programme de coopération technique (PCT);

Notant avec satisfaction que le PCT a permis à l'Organisation de réagir rapidement aux urgents besoins des pays en développement (dont un certain nombre de pays de la région du Proche-Orient), en particulier pour les cas d'urgence, la formation à la base, la mobilisation de ressources pour l'investissement et la satisfaction de besoins d'ampleur limitée du secteur agricole dans ces pays;

Prie le Directeur général d'appuyer et de renforcer le PCT afin d'accroître l'aide mise à la disposition des pays de la région dans les domaines susmentionnés;

Et prie instamment les Etats Membres de continuer à apporter leur soutien au PCT et de veiller à ce que les crédits qui lui seront alloués dans le Programme de travail et budget de 1980-81 soient en rapport avec les besoins manifestés par les pays en développement dans le cadre du PCT.

Criquet pèlerin

85. La Conférence a examiné en détail l'éventualité d'une invasion de criquet pèlerin au Proche-Orient, en Afrique de l'Est, en Asie du Sud-Ouest et dans d'autres zones, et a demandé à la FAO d'être vigilante à l'égard de ce danger, de le surveiller de près et de coopérer en ce sens avec les pays de la région qui sont concernés.

86. La Conférence s'est félicitée des mesures promptes et décisives prises par le Directeur général pour faire face à cette menace, et en particulier par l'ouverture de crédits très importants provenant du Programme de coopération technique ainsi que du Fonds de roulement de la FAO.

87. La Conférence a remercié les pays et institutions donateurs qui ont accordé une aide financière rapide à la FAO pour la lutte contre le criquet pèlerin, et tout particulièrement l'Arabie Saoudite qui a apporté une contribution de 500 000 dollars pour cette campagne.

88. La Conférence a exprimé l'espoir que d'autres pays suivraient l'exemple de l'Arabie Saoudite et des divers pays qui ont fait des dons à la FAO à cette fin, d'autant que la situation est encore grave et que les montants alloués à cet effet ainsi que les contributions des bailleurs de fonds ne suffiront pas pour éliminer ce ravageur.

89. La Conférence a adopté la résolution ci-après:

Résolution 4/78

Lutte contre le criquet pèlerin

La Conférence,

Consciente de la gravité de la situation créée par les récentes invasions de criquets dans certains pays du Proche-Orient, de l'Afrique orientale et de l'Asie du Sud-Ouest, favorisées par des conditions écologiques propices à la reproduction dans certaines parties de la région et par le fait que l'on n'a pas été en mesure de prendre en temps voulu des dispositions de lutte dans certaines aires de reproduction, où régnaient des conditions exceptionnelles;

Inquiète des graves dommages que ces invasions infligent à la production agricole et alimentaire et de leurs répercussions néfastes sur les revenus des agriculteurs;

Préoccupée en outre de ce que cette menace d'attaque acridienne risque de s'amplifier si des mesures ne sont pas prises immédiatement sur le plan national et régional pour la prévenir ou y remédier;

Exprimant sa satisfaction des efforts déployés par le Directeur général de la FAO et de son intervention rapide en vue d'apporter une aide aux zones sinistrées à la suite des attaques d'essaims de criquets; et appréciant le don généreux accordé par le Gouvernement de l'Arabie Saoudite à cette occasion;

Notant avec satisfaction que la contribution financière fournie à ce jour par la FAO se monte à 1,5 million de dollars, dont 500 000 dollars prélevés sur son fonds de roulement;

Appelle l'attention des pays de la région du Proche-Orient sur la gravité du problème posé par le criquet pèlerin;

Lance un appel pressant aux gouvernements concernés pour qu'ils renforcent leurs systèmes de surveillance et d'alerte rapide en vue de contrôler, détecter et signaler les aires de reproduction de criquets et les déplacements de ces insectes et engagent tous les efforts nécessaires pour combattre les acridiens, et notamment qu'ils constituent une réserve d'urgence comprenant des fournitures, de l'équipement et des aéronefs pour la lutte antiacridienne.

- Prie le Directeur général de la FAO de poursuivre ses efforts fructueux et son aide afin que les opérations de lutte soient entreprises en temps utile dans les zones ravagées par des attaques de criquets;
- et prie instamment les pays donateurs de joindre leurs efforts à ceux de la FAO et d'autres institutions donatrices pour contribuer à la lutte contre le criquet pèlerin dans la région.

Sécurité alimentaire

90. La Conférence a fait l'éloge de la part accomplie par la FAO dans la préparation des documents nécessaires aux séminaires et cours de formation tenus dans la région en 1977, en collaboration avec d'autres organisations et institutions régionales, sur la question de la sécurité alimentaire et de son intérêt pour l'intégration économique des pays arabes.

91. La Conférence s'est également déclarée satisfaite des études réalisées par la FAO dans certains pays de la région sur la question de la sécurité alimentaire et a invité l'Organisation à répondre favorablement aux demandes d'autres pays de la région qui voudraient exécuter des études analogues.

92. La Conférence a recommandé que toutes les ressources naturelles, financières, humaines et techniques disponibles dans la région soient utilisées pour stimuler le secteur agricole et développer ainsi la sécurité alimentaire.

93. La Conférence a recommandé que les institutions internationales et régionales de financement apportent un concours financier adéquat aux pays en développement pour promouvoir leurs programmes de sécurité alimentaire.

94. La Conférence a invité les pays de la région à coopérer mutuellement à des projets de sécurité alimentaire.

Décentralisation

95. La Conférence s'est félicitée de la politique du Directeur général en matière de décentralisation en particulier au niveau des pays, et a pris acte de sa ferme intention d'examiner toutes les demandes reçues des pays en développement à l'effet d'ouvrir des bureaux dans les pays.

96. La Conférence a en outre favorablement accueilli les observations formulées par le Directeur général sur les déclarations des chefs des délégations au sujet des relations entre les bureaux dans les pays, d'une part, et le Bureau régional d'autre part, dans le contexte de la décentralisation. Le Directeur général a déclaré que la mise en place de bureaux dans les pays favoriserait l'établissement de relations plus étroites entre ceux-ci et le Bureau régional et permettrait des contacts directs entre eux, puisqu'ils appartiennent à une même organisation. A cet égard, la Conférence a demandé que l'on définisse plus clairement le concept de décentralisation en ce qui concerne les bureaux régionaux et les bureaux dans les pays et que les bureaux dans les pays utilisent les services et les compétences techniques disponibles au Bureau régional.

Activités techniques

97. La Conférence a loué le travail du Bureau régional dans les divers domaines techniques en rapport avec le développement de l'agriculture, de l'élevage, des ressources halieutiques et forestières, de l'aménagement des parcours, du crédit agricole et de la commercialisation, et ses études sur la réforme agraire et le développement rural, les politiques nutritionnelles et alimentaires, les agro-industries et la mécanisation, etc.

98. La Conférence a insisté sur la nécessité de renforcer le Bureau régional, d'accroître les moyens dont il dispose pour desservir le secteur agricole dans la région et donner des avis aux gouvernements de la région dans les divers domaines du développement agricole.

99. La Conférence a souligné que le Bureau régional a un rôle important à jouer dans la coordination et l'échange d'informations entre centres et institutions de recherche et dans l'aide à fournir à ces centres en ce qui concerne la documentation nécessaire à leurs activités de recherche.

100. Quelques délégués ont estimé qu'il fallait prendre des dispositions pratiques pour diffuser des informations sur la recherche agricole dans la région, en attendant la création du futur centre régional d'informatique sur les travaux de recherche publiés et en cours. Il a été question entre autres de l'utilisation des systèmes AGRIS et CARIS au Siège de la FAO, de l'amélioration des capacités des pays de la région pour qu'ils puissent participer à ces systèmes et du renforcement de l'efficacité des centres nationaux de documentation sur la recherche agricole au moyen de cours de formation et de séminaire adaptés à leur personnel national. La Conférence a invité le Bureau régional à s'occuper activement de cette question.

Formation aux activités en matière d'investissement

101. La Conférence a remercié le Directeur général d'avoir organisé un stage sur la préparation et le suivi des projets d'investissement agricole à l'intention des pays du Proche-Orient. Ce stage s'est déroulé au siège de la FAO en janvier/février 1978 et a été suivi par 57 participants venant de 22 pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord; il couvrait tous les aspects de la formation en matière d'analyse de projets.

102. Ce type de stage s'est avéré une réussite, aussi de nombreux délégués ont-ils exprimé le souhait que la FAO aide les Etats Membres à organiser des séminaires de ce genre à l'échelon national.

103. Etant donné l'importance attachée par les délégués à la mise en oeuvre de projets nationaux de développement rural, la Conférence a recommandé que la FAO aide les Etats Membres à élaborer pour leur personnel national des programmes de formation à l'identification, la préparation, l'évaluation préliminaire, la surveillance et l'évaluation finale des projets de développement rural.

Renforcement de l'utilisation de la langue arabe

104. La Conférence a pris note avec satisfaction de la résolution de la dix-neuvième session de la Conférence de la FAO (1977) donnant à la langue arabe un statut identique à celui des autres langues officielles de la FAO. A cet égard, la Conférence a remercié le Directeur général de la FAO de l'action qu'il a menée dans ce but.

105. La Conférence a accueilli avec satisfaction la nomination, au Bureau régional du Proche-Orient, d'un conseiller principal chargé du renforcement de l'utilisation de la langue arabe.

106. La Conférence s'est félicitée des résultats obtenus récemment dans ce domaine ainsi que du futur programme de travail qui prévoit notamment la traduction de bulletins de terminologie et de glossaires dans différents domaines techniques de l'agriculture, ainsi

que celle d'un choix de publications de la FAO, en collaboration avec les organes compétents au siège de la FAO. Ce programme est destiné à satisfaire les besoins des techniciens agricoles et des cultivateurs à différents niveaux; seront traduits également les documents et rapports des commissions régionales et des conférences régionales ainsi que les rapports des projets régionaux.

107. La Conférence a exprimé sa reconnaissance aux gouvernements de l'Arabie Saoudite, du Koweït, des Emirats arabes unis, de l'Irak et du Qatar pour leurs généreuses contributions au Fonds de dépôt pour le renforcement de l'utilisation de l'arabe au Bureau régional du Proche-Orient. Elle a exprimé l'espoir que ce soutien financier sera maintenu et que d'autres pays arabes suivront l'exemple de ces pays donateurs.

Point 14: Autres questions

Dissolution du Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement (GCPAI)

108. La Conférence a été informée par le représentant régional de la décision prise par la FAO, la Banque mondiale et le PNUD de dissoudre le Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement. Il a indiqué les raisons pour lesquelles ces organisations avaient décidé de dissoudre le Groupe et de liquider ses activités. Elle s'est félicitée de l'intention manifestée par les trois organisations de reprendre les responsabilités de ce Groupe à l'égard des pays en développement.

Représentation de la région au GCRAI

109. La République arabe d'Egypte et la République arabe syrienne ont été élues par la Conférence pour représenter la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale pour deux ans à partir de janvier 1979, à échéance des mandats de la Tunisie et de l'Irak.

110. La Conférence a pris acte que l'élection des représentants de la Région était conforme aux critères et conditions de compétences concernant la représentation de la région auprès du GCRAI, ainsi qu'il est indiqué dans le document NERC/78/7.

VI. CONCLUSIONS

Point 15: Date et lieu de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

111. S.E. M. Abdul Rahman Aziz Al Sheikh, Ministre de l'agriculture et des ressources en eau de l'Arabie Saoudite, a informé la Conférence que son gouvernement souhaitait accueillir la prochaine session de la Conférence régionale. La Conférence a unanimement accepté cette invitation. La date de la réunion sera décidée d'un commun accord par le Directeur général et le Gouvernement de l'Arabie Saoudite.

Adoption du rapport

112. La Conférence a adopté le projet de rapport après y avoir apporté quelques amendements mineurs. Elle a félicité le comité de rédaction de son travail de préparation du rapport.

Clôture de la Conférence

113. La Conférence a adressé un télégramme de remerciements à Son Excellence M. Hafiz Al-Assad, Président de la République arabe syrienne, pour avoir bien voulu accorder son haut patronage à la Conférence. Elle a adressé un autre télégramme à Son Excellence M. Mohammad Ali Al-Halaby, Premier Ministre de Syrie, pour le remercier d'avoir inauguré la Conférence au nom du Président de la République. Le chef de la délégation libanaise a parlé au nom des délégués arabes et le chef de la délégation pakistanaise au nom des autres participants à la Conférence. Tous deux ont remercié le gouvernement de la République arabe syrienne de l'hospitalité offerte à la Conférence et ont félicité M. Ahmed Kabalan, Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, de la façon dont il a participé à la préparation de la Conférence et présidé les séances. Ils ont aussi rendu hommage au travail du Secrétariat de la FAO qui a organisé la Conférence et assuré les services nécessaires à son succès.

114. M. Salah Jum'a, Sous-Directeur Général de la FAO et représentant régional pour le Proche-Orient, a parlé au nom du Directeur général. Il a remercié le président, le gouvernement et le peuple de la République arabe syrienne de leur chaleureux accueil et de leur hospitalité; il a formulé ses meilleurs vœux pour la prospérité et l'essor de la République arabe syrienne. Il a ensuite remercié les délégués des Etats Membres et des organisations qui, répondant à l'invitation du Directeur général, ont participé à la Conférence.

115. En conclusion, M. Ahmed Kabalan, Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, a remercié la FAO d'avoir tenu sa quatorzième Conférence régionale à Damas et les délégués participants de s'être rendus à l'invitation. Il a rendu hommage à tous ceux qui avaient pris part aux préparatifs et aux services de la Conférence, et a exprimé l'espoir que les délégués poursuivraient leur effort en vue de promouvoir la coopération entre les pays de la région afin de développer le secteur agricole, réaliser la sécurité alimentaire et relever le niveau de vie des populations. Il a déclaré la Conférence close à 12 heures, le 16 septembre 1978.

ORDRE DU JOUR

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du président, des vice-présidents et du comité de rédaction
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

III. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE AU PROCHE-ORIENT

1. Déclaration du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)
2. Déclaration du représentant du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial
3. Exposés nationaux

IV. QUELQUES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

1. a) La réforme agraire et le développement rural dans la région, dans le contexte de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural
b) Situation des ressources naturelles et environnement humain en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture
2. Coopération technique entre pays en développement, notamment en ce qui concerne les institutions nationales et régionales.

V. PROGRAMME DE LA FAO AU PROCHE-ORIENT

1. Mise en oeuvre du programme prioritaire de la FAO dans la région - Rapport du représentant régional de la FAO au Proche-Orient
2. Examen des projets régionaux au Proche-Orient
3. Rapport sur les réunions des commissions et organismes régionaux tenues durant l'exercice biennal
4. Autres questions

VI. CONCLUSIONS

1. Date et lieu de la quinzième Conférence régionale de la FAO
2. Adoption du rapport
3. Clôture de la Conférence

CALENDRIER

	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Numéro de l'ordre du jour</u>	<u>Cote des documents</u>
<u>Samedi,</u> <u>9 septembre 1978</u>			
	<u>I. Questions préliminaires</u>		
12 heures	- Ouverture de la Conférence	1	Pas de document
16 heures	- Election du président, des vices-présidents et du comité de rédaction	2	Pas de document
	- Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	3	NERC/78/1 NERC/78/1(a) NERC/78/INF/2
	<u>II. Déclaration du Directeur général</u>	4	NERC/78/CONF/1
<u>Dimanche,</u> <u>10 septembre 1978</u>			
	<u>III. Situation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture au Proche-Orient</u>		
9 heures - 14 heures	- Exposés nationaux	7	Pas de documents
<u>Lundi,</u> <u>11 septembre 1978</u>			
9 heures - 11 heures	- Exposés nationaux	7	Pas de document
11 h 30 - 14 heures	- Déclaration du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie occidentale	5	Pas de document
	- Déclaration du représentant du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	6	Pas de document
	- Déclaration du représentant du Fonds international de développement agricole (FIDA)		
<u>Mardi,</u> <u>12 septembre 1978</u>			
	<u>IV. Quelques problèmes du développement agricole</u>		
9 heures - 14 heures	- La réforme agraire et le développement rural dans la région, dans le contexte de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural	8(a)	NERC/78/2

	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Numéro de l'ordre du jour</u>	<u>Cote des documents</u>
<u>Mercredi,</u> <u>13 septembre 1978</u>			
9 heures - 9 h 30	- Situation des ressources naturelles et de l'environnement humain en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture	8(b)	NERC/78/2 Supp.1
9 h 30 - 11 heures	- Coopération technique entre pays en développement, notamment en ce qui concerne les institutions nationales et régionales	9	NERC/78/3
V. <u>Programme de la FAO au Proche-Orient</u>			
11 h 30 - 14 heures	- Examen des projets régionaux au Proche-Orient	12	NERC/78/5
<u>Jeudi</u> <u>14 septembre 1978</u>			
9 heures - 11 heures	- Rapport sur les réunions des commissions et organismes nationaux tenues durant l'exercice biennal	13	NERC/78/6
	- Mise en oeuvre du programme prioritaire de la FAO dans la région - Rapport du représentant régional de la FAO au Proche-Orient	11	NERC/78/4
11 h 30 - 14 heures	- Autres questions présentant de l'intérêt pour la région a) Dissolution du GCPAI b) Représentation des régions en développement auprès du Groupe consultatif de la RAI	14	Pas de document Pas de document NERC 78/7
<u>Vendredi,</u> <u>15 septembre 1978</u>			
	- Excursion organisée par le Gouvernement de la Syrie		
<u>Samedi,</u> <u>16 septembre 1978</u>			
8 h 30 - 11 heures	- Date et lieu de la quinzième Conférence régionale de la FAO	15	Pas de document
	- Adoption du rapport	16	NERC/78/REP
11 h 30 - 12 heures	- Clôture de la Conférence	17	Pas de document

LISTE DES PARTICIPANTS

ETATS MEMBRES DE LA REGION

AFGHANISTAN, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE D'

Fazil Rahim Rahim	Ministre Adjoint de la réforme agraire Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire
-------------------	---

ARABIE SAOUDITE

Abdel Rahman Abdel Aziz Al-Sheikh	Minister of Agriculture and Water
Abdulla Mohamed Al-Ghulaiga	Under-Secretary of Agriculture Ministry of Agriculture and Water Affairs
Atif Bukhari	Per. Rep. of Saudi Arabia to FAO Rome
Y. Abdel Wahed	Director, Sand Stabilization Project Hofuf
Saleh Mohamed Al-Sulaiman	Director, Foreign Relations Ministry of Agriculture and Water
Ghazi Abdallah Hareery	Fisheries Researcher Locust Research Centre, Jeddah
Nasser Abadallah El-Husseini	Extension Expert Extension Department
Mohamed Nour Bokheir	Wadi Gizam Project Manager

BAHREIN

Siddiq Al-Alawi	Chief Agricultural Engineer Ministry of Commerce and Agriculture
Mohamed A. Wahab Al-Khalifa	Head of Horticulture Section Ministry of Commerce and Agriculture
Jassim Mohamed Al-Shaikh	In-Charge, Animal Production Ministry of Commerce and Agriculture

CHYPRE

George Tombazos	Minister of Agriculture and Natural Resources Ministry of Agriculture and Natural Resources
Avraam Louca	Director, Department of Agriculture
George Camelarlis	Assistant Agricultural Officer Ministry of Agriculture and Natural Resources

EGYPTE

Yussuf Wally	Chairman, Agricultural Committee on Foreign Aid Ministry of Agriculture
Mohamed M. Dessouki	Director-General Foreign Relations Department Ministry of Agriculture

EMIRATS ARABES UNIS

Mohamed Mousa Al-Jassim

Director
Plant Production Department
Ministry of Agriculture and Fisheries

Ahmed Abdel Rahman Al-Masoum

Head of Plant Protection Section
Ministry of Agriculture and Fisheries

Mounir Hassan Al-Laissi

Foreign Relations Officer
Ministry of Agriculture and Fisheries

IRAK

Kahtan Khalaf Ibrahim

Director-General,
State Company Fruits and Vegetables Marketing
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

Khalid Mahmoud Khudier

Director-General
National Committee for FAO Activities
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

Abdel Zahra Arif Mustafa

Senior Supervisor
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

Salah El-Din A. Wahab A. Baki

A/Director-General
Planning and Follow-up
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

Abdel Rahman Ibrahim Mahmoud

Supervisor,
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

IRAN

Esmail Adjami

Deputy Minister
Ministry of Agriculture and Rural Development

M. Kamran Mehraban

Director-General
Department of Aquatic Coordination
Ministry of Agriculture and Rural Development

Hossein Ali Sadri

Supervisor of Petroleum Mulch Labs.
Petroleum Mulch Operation
Forest and Range Organization of Iran
Ministry of Agriculture and Rural Development

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

Mohamed S. Zehni

Permanent Representative of Libya to FAO
Rome

Bashir M. Said

Chief,
Agriculture Economic Division
Ministry of Agriculture

Farag S. El-Gadi

Chief,
Ownership and Distribution Section
Ministry of Agriculture

JORDANIE

Hassan Gharaybeh	Under-Secretary of Agriculture Ministry of Agriculture
Saad Shammoot	Director, Agricultural Projects Ministry of Agriculture
Borhan Abu Howayej	Director of Technical Office Ministry of Agriculture
Radi Ibrahim	Economic Counselor Jordanian Embassy Damascus

KOWEIT

Salem Ibrahim Al-Manai	Assistant Under-Secretary Ministry of Public Works
Abdullateef A. Alzeedan	Chemist Ministry of Public Works
Miss Fatma Hassan Hayat	Head, Foreign Technical Relations Agricultural Department Ministry of Public Works

LIBAN

Elias Hraoui	Chairman, Parliamentary Agricultural Committee
Sabbah Al-Haj	VP Development and Reconstruction Council President Palace Baabda
Joseph Chami	Head of Projects and Programmes Department Ministry of Agriculture
Khalil Choueri	Head, Foreign Relations Department Ministry of Agriculture

MAROC

Jaafer El-Kettani	Ambassador Embassy of Morocco in Damascus
-------------------	--

MAURITANIE

Mohamed Abderrahman Ould Liman	Director, Animal Production Ministry of Rural Development
Maloukif El-Hecen	Assistant to the Minister of Rural Development
El-Telmidi Ould Mohamed Amr	Officer-in-Charge Embassy of Mauritania in Damascus

OMAN

Mohamed Redha Hassan	Director-General of Agriculture Ministry of Agriculture, Fisheries, Petroleum and Minerals
Shimy Abdel Fatah El-Shimy	Senior Expert, Central Unit for Planning and Follow-up Ministry of Agriculture, Fisheries, Petroleum and Minerals
Mohamed Ahmed Mahfuz	Director of Agriculture in the Interior Region of Oman Ministry of Agriculture, Fisheries, Petroleum and Minerals

PAKISTAN

Khawaja Mohammed Sadfar	Minister of Food and Agriculture and Cooperatives Government of Pakistan
Manzur Ahmad	Additional Secretary Ministry of Food and Agriculture
Parvez Masud	Alternate Permanent Representative of Pakistan to FAO c/o Embassy of Pakistan Italy

QATAR

Ahmed Abdul Rahman Al-Mana	Director of the Minister's Office Ministry of Industry and Agriculture
Ibrahim Hamad Al-Bader	Assistant Director, Agriculture Department Ministry of Industry and Agriculture

SOMALIE

Ahmed Hassan Musa	Minister of Agriculture Ministry of Agriculture
Abdilatif Haji Abdillahi	Director of Production and Extension Ministry of Agriculture

SOUDAN

Yassin Hakim Ali	State Minister for Agriculture, Food and Natural Resources Ministry of Agriculture
Hassan Mohammedi Beteik	Director, Soil Conservation Land Use and Water Programming Administration Ministry of Agriculture, Food and Natural Resources

SYRIE

Ahmed Qabalan	Minister of Agriculture and Agrarian Reform
Salah El-Kurdi	Deputy Minister
Hasen Saoud	Deputy Minister
Nazir Nahlawi	Deputy Minister
Mohamed Ali Sabbagh	Director of Agriculture Affairs

SYRIE (suite)

Mohamed Deeb	Director of Statistics and Planning
Abdelkader Arachid	Director of Scientific Agriculture Research
Fareed Khuri	Director-General General Organization for Seed Multiplication

TUNISIE

Hassan Belkhodja	Ministre de l'agriculture
Mohamed Fadhel Khelil	Attaché de Cabinet Sous-Directeur de la Coopération Internationale Ministère de l'agriculture
Mohsen Bel Hadj Amor	Représentant permanent auprès de la FAO à Rome
Adnan Gargoury	Chargé d'Affaires Ambassade de Tunisie

YEMEN, REPUBLIQUE ARABE DU

Ali Abdallah Al-Matari	Minister of Agriculture
Moqbil A. Moqbil Gutheim	Director-General, Planning and Statistics, Ministry of Agriculture
Mohamed H. Sharaf El-Din	Director, Horticulture Department Ministry of Agriculture

YEMEN, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DU

Mohamed Soliman Nasser	Minister of Agriculture and Agrarian Reform
Anwar Abdel Kader Girgirah	Director-General Department of Planning and Statistics Ministry of Agriculture and Agrarian Reform
Farouk Gawad Ali	Director of Planning and Statistics Ministry of Fish Wealth

OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Charles Kenneth Laurent

Observer, OECD/USDA
Washington D.C.

Harlan H. Hobgood

Director,
Rural Development
US Agency for International Development
Washington D.C.

FRANCE

Mlle Mireille Musso

Secrétaire des Affaires Etrangères
Ministère des Affaires Etrangères
Direction des Nations Unies et organisations internationales
Paris

Jean Noël Menard

Ingénieur du Génie Rural des Eaux et Forêts
Ministère de l'agriculture
Service des relations internationales
Paris

Aubin de la Messuzière, Yves

Premier Secrétaire
Ambassade de France
Damas

ROYAUME-UNI

Peter R. Weare

Agricultural Adviser
Ministry of Overseas Development
London
c/o British Embassy
Amman

SAINT-SIEGE

Mgr. Alberto Bottari de Castello

Secrétaire de la Nonciature Apostolique
Damas

Marie Elias

Damas

OBSERVATEURS DES MOUVEMENTS DE LIBERATION

ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE (OLP)

Walid Kamhawi

Director,
Palestinian National Fund

Mahmoud Kadi

Expert,
Syrian Farmers' Federation

Kamal Touk

Agricultural Engineering

Mohamed Said Abu Luli

Agricultural Engineer

REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Khaled Yassir	Représentant résident du PNUD Damas
---------------	--

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE OCCIDENTALE (CEAO)

M.S. Al-Attar	Secrétaire exécutif
M.Z. Ismail	Secrétaire exécutif adjoint
A. El-Sherbini	Directeur, Division mixte de l'agriculture
Mohamed Ahmed	Economiste agricole
C. de Clercq	Spécialiste des affaires économiques

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

M. El-Midani	Directeur, Division de la gestion des ressources
Adnan Midani	UN/WFP Liban

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (Unesco)

M. Saad	Bureau régional de l'Unesco pour la science et la technologie dans les Etats arabes Le Caire
---------	--

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

Abbas Ordoobadi	Adjoint au Président Rome
-----------------	------------------------------

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)

B. Suesmilch	Chef de Service à la Direction générale de l'agriculture Bruxelles
--------------	---

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Philip R.G. Tassin	Coordonnateur du programme de l'OMS Beyrouth
--------------------	---

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION (FNUAP)

A. Majeed Khan	Coordonnateur régional du FNUAP
Faisal Cheikh El-Ard	Représentant du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population dans les Etats arabes Beyrouth

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Habib Fuad Zoumit

Conseiller Interrégional pour le Moyen-Orient et l'Afrique
du Nord
Liban

FISE

Azzam Azzam

Représentant

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

CENTRE ARABE D'ETUDE DES TERRES ARIDES ET NON IRRIGUEES (ACSAD), DAMAS

Mohamed El-Khash

Directeur Général
Damas

A. Osman

Director,
Soil Science Department

Nabil Rofail

Head of Ground Water Division

Yousef El-Kawasma

Head of Climatological Department

Walid El-Malek

Head of Public Relations Department

M.F. Zoghet

ACSAD

CONSEIL DE L'UNITE ECONOMIQUE ARABE (CAEU)

Abdel Salem Radwan

Représentant du CAEU
Le Caire – Egypte

ORGANISATION ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (AOAD)

Moheb Zaki

Directeur Général

Adnan El-Faris

Principal, Arab Forestry Institute
Latakia

FONDS D'ABOU DHABI POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE

Mahmoud Ghelici

Expert

FONDS ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Ismail El-Zabri

Economiste principal

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

FEDERATION DES SPECIALISTES ARABES DU GENIE AGRICOLE

Ahmed Talaat Mohamed Aziz

Secrétaire général

Yehia Bakour

Président du syndicat syrien

Moustafa Farid El-Saadi

Secrétaire du syndicat syrien

FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (FIPA)

Tawfik Ben Amar	Directeur des Relations Extérieures
-----------------	-------------------------------------

INSTITUT DU DEVELOPPEMENT ARABE (Section Liban)

Sultan Haider	Consultant
---------------	------------

Atef Olabi	Consultant
------------	------------

FEDERATION SYNDICALE MONDIALE (FSM)

E. Bardeev	Secrétaire TUIAFPW Prague
------------	------------------------------

Mme Jindra Lahodova	Interprète Prague
---------------------	----------------------

ASSOCIATION DU CREDIT AGRICOLE POUR LE PROCHE-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD (NENARACA)

Sami Sunna	Président Conseil exécutif
------------	-------------------------------

FONCTIONNAIRES DE LA FAO

SIEGE DE LA FAO

E. SAOUMA	Directeur général
R. NESMEYAN	Secrétaire du Directeur général
H. SANTA CRUZ	Représentant spécial du Directeur général
M.H. ABBAS	Adjoint au Sous-Directeur général, ES
A.W. CORTAS	Bureau régional pour le Proche-Orient, ESP
M.K. SHAWKI	Chef de service, AGON
L. URIBE	Fonctionnaire principal (Evaluation), PBED
O. SABRY	Coordonnateur adjoint (Technique), WCARRD
F. MOUTTAPA	Secrétaire technique de l'IDWG
A. SALEH	Chargé du programme, DDFN

BUREAU REGIONAL POUR LE PROCHE-ORIENT

S. JUM'A	Sous-Directeur général et Représentant régional pour le Proche-Orient
Y. SALAH	Spécialiste régional de la production et de la protection des plantes
Y. GHANNAM	Chargé de liaison principal, PCPO

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secrétaire de la Conférence	M. Riad EL GHONEMY
Chargé de la Conférence	G. TEDESCO
Chargé des rapports	A. SHUMAN
Chargé de l'information	M. GAIEB
Chargé des documents	A. MAZZAWI
Interprètes	K. ANNABI (Chef) A. ATTIA A. BEN AMEUR A. BEN YEDDER C. BEKALTI S. DRAZ A. EL BORAI A. NAFRAWI A. SALEM
Traducteurs	S. AFIFI J. COSTIL M. DRENIKOFF BIHAN-FAOU A. IBRAHIM H. SOLIMAN M. Y. SULTAN
Secrétaires	N. ANNAB M. ATTISHA O. EL SAID A. GAFFER L. GHORAB Z. HAIKAL N. LOTFI G. LUZI I. MATYSZCZYK N. MILLANES M. NASR M. SHARAF EL DIN H. SHARKAWY R. YORE

SECRETARIAT DU GOUVERNEMENT HOTE

Mohamed Deeb	Director of Statistics and Planning Ministry of Agriculture and Agrarian Reform (Chargé de liaison pour la Conférence)
Dorgham Fallouh	Director of Administrative Affairs, Ministry of Agriculture and Agrarian Reform
Ghazi Jada	Traducteur Ministry of Agriculture and Agrarian Reform
Hesham Darwish	Secrétaire du Ministre Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

LISTE DES DOCUMENTS

NERC/78/1	Ordre du jour provisoire
NERC/78/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté
NERC/78/2	Réforme agraire et développement rural dans la région, eu égard en particulier à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural
NERC/78/2.Sup. 1	Situation des ressources naturelles et environnement humain pour l'alimentation et l'agriculture
NERC/78/3	Coopération technique entre pays en développement, notamment en ce qui concerne les institutions nationales et régionales
NERC/78/4	Mise en oeuvre du programme prioritaire de la FAO dans la région - Rapport du Représentant régional de la FAO au Proche-Orient
NERC/78/5	Examen des projets régionaux au Proche-Orient
NERC/78/6	Rapport sur les réunions des commissions et organismes régionaux tenues durant l'exercice biennal
NERC/78/7	Représentation des régions en développement au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

Série NERC/78/INF

NERC/78/INF/1	Note d'information
NERC/78/INF/2	Calendrier provisoire
NERC/78/INF/3	Liste provisoire des documents

ALLOCUTION DE M. EDOUARD SAOUMA
Directeur général de la FAO

Monsieur le Président,
Messieurs les Chefs de délégations,
Messieurs les délégués et observateurs,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, exprimer ma profonde satisfaction pour l'élection unanime à la présidence de cette Conférence de Son Excellence Monsieur Ahmed Kabalan, Ministre de l'agriculture de la République arabe syrienne, dont les qualités personnelles et l'habileté assureront à nos délibérations une conduite à la fois ferme et éclairée. Permettez-moi Monsieur le Ministre, de vous féliciter pour votre élection à cette haute charge.

Mais, avant tout, je voudrais exprimer mon estime et ma gratitude à Son Excellence le Général Hafez El-Assad, Président de la République arabe syrienne, qui a bien voulu placer cette Conférence sous son haut patronage. Je remercie également le gouvernement syrien de la généreuse hospitalité qu'il prodigue, pour la troisième fois, à une Conférence régionale de la FAO, témoignant ainsi de la confiance de son pays en notre Organisation, et de son soutien au rôle qu'elle joue dans le monde.

C'est également avec le plus grand plaisir que je souhaite la bienvenue et que j'exprime mes remerciements à leurs Excellences les Ministres, Chefs et membres de délégations ici présents à cette quatorzième Conférence régionale pour le Proche-Orient. Leur contribution sera, j'en suis sûr, décisive pour le succès de cette rencontre.

Je saisis cette occasion pour souhaiter également la bienvenue à deux nouveaux membres de la Région: la République de Djibouti et la République islamique de Mauritanie. Leur coopération constituera un apport précieux au service des peuples de la région.

Monsieur le Président,

En rendant hommage à notre pays hôte, je voudrais souligner que l'agriculture - raison d'être de la FAO - y a toujours occupé une place de choix. Dès l'Antiquité, la Syrie a eu vocation d'être l'un des plus riches greniers de la région. Le gouvernement actuel, lui aussi, accorde une priorité remarquable à l'agriculture. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à regarder les grands travaux de mise en valeur aujourd'hui entrepris.

Monsieur le Président,

Laissez-moi maintenant, avant d'aborder la substance de mon intervention, vous présenter officiellement le nouveau Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient, M. Salah Juma'a. Ancien Ministre de l'agriculture du Royaume hachémite de Jordanie, son association avec la FAO remonte très loin en arrière, d'abord membre de la délégation de son pays aux Conférences de notre Organisation, puis, plus récemment, en 1977, comme vice-Président de cette Conférence. Ses qualités ont pu être pleinement appréciées en ces diverses circonstances. Il bénéficie, j'en suis certain, de la confiance de tous.

Monsieur le Président,

Au moment où vous allez débattre de la situation et des perspectives de l'alimentation et de l'agriculture au Proche-Orient, je crois de mon devoir de vous mettre en garde contre le sentiment trompeur de sécurité qui tend insidieusement à s'installer à nouveau, au niveau mondial, à la suite d'une certaine reconstitution des réserves en céréales.

Certes, après la crise alimentaire aiguë des années 1972-1974, la situation s'est améliorée quelque peu, grâce aux deux excellentes récoltes qui ont suivi. Mais il n'y a pas lieu de crier victoire trop tôt. Déjà, l'année 1977 a été moins brillante: la production alimentaire par habitant a même décliné dans toutes les régions en développement, à l'exception de l'Asie, grâce à une excellente récolte de l'Inde. En Afrique, la situation alimentaire est à nouveau vivement préoccupante au Sahel et dans divers autres pays. Plusieurs contrées d'Asie sont également menacées de disette.

Pour 1978, les perspectives, bien que relativement bonnes, ne sont pas toutefois suffisantes pour nous soulager de toute inquiétude.

Comment se situe le Proche-Orient dans ce contexte? Avec une croissance de la production alimentaire de l'ordre de 3,7 pour cent de 1970 à 1977, ses résultats sont, certes, nettement supérieurs aux 2,6 pour cent enregistrés par l'ensemble des pays en développement durant la même période. De même, les disponibilités alimentaires par habitant se sont nettement relevées, ce qui n'est pas le cas dans certaines autres régions.

Toutefois, cette situation globale cache des disparités importantes d'un pays à l'autre et même à l'intérieur des pays, notamment parmi les plus peuplés où de vastes segments de la population pâtissent encore d'un régime nutritionnel insuffisant.

D'autre part, malgré leur effort pour accroître leur production agricole, la plupart des pays de la région sont encore importateurs nets de produits alimentaires, et restent largement tributaires, pour nourrir leur population, d'importations de produits aussi importants que les céréales, le sucre et la viande. Cette tendance s'aggrave même car, dans l'ensemble des pays arabes, les importations de produits alimentaires ont considérablement augmenté au cours des dernières années. Les achats de blé, en particulier, sont passés de 4,8 millions de tonnes en 1970 à plus de 9 millions en 1977 et pourraient atteindre, selon les projections de la FAO et si le rythme actuel des importations se maintenait, quelque 25 millions de tonnes en l'an 2000. Certains pays peuvent sans doute se permettre de payer de lourdes factures pour l'importation de produits alimentaires, mais d'autres ne le peuvent sans obérer dangereusement leur balance des paiements. L'on doit, et l'on peut, parer à ce danger, car le potentiel de production existe, en particulier dans certains pays, pour accroître substantiellement la production agricole et améliorer ainsi le taux d'auto-provisionnement de la région.

Quoi qu'il en soit, à l'heure présente, un très petit nombre seulement de vos pays sont exportateurs nets de produits alimentaires.

Cet état de fait met crûment en lumière la nécessité d'assurer, au niveau de la région, un minimum de sécurité alimentaire, la protégeant des contrecoups d'une série éventuelle de mauvaises récoltes. En effet, les stocks actuels au niveau mondial, quoique substantiels, ne fournissent aucune espèce de garantie, en l'absence d'un mécanisme qui assure leur permanence et règle leur utilisation. Ils peuvent très vite s'épuiser en cas de fléchissement généralisé de la production alimentaire mondiale. Ce fut le cas en 1972-1974; cela pourrait se reproduire.

Vous comprendrez dès lors notre inquiétude devant l'impasse où se trouve la négociation de Genève sur le renouvellement de l'Accord international sur les céréales, qui devrait comprendre, entre autres, des dispositions permettant d'assurer une plus grande sécurité alimentaire mondiale. Il ne fait aucun doute qu'une telle sécurité devrait, en tout état de cause, représenter un élément majeur de ce nouvel ordre économique international auquel le monde aspire, mais qui tarde tant à se matérialiser.

Quoi qu'il en soit, il est heureux de constater que les pays de la région déploient de gros efforts pour développer leur agriculture. Je puis vous assurer que, pour sa part, la FAO s'efforcera, dans la mesure de ses moyens, de leur fournir l'assistance et la coopération qui lui seraient demandées dans ce vaste secteur du développement agricole, des forêts et des pêches.

Il appartient évidemment à vos pays eux-mêmes de définir leurs priorités. Certaines nécessités saillantes semblent cependant dictées, de toute évidence, par les circonstances propres à votre région. Ainsi, il est hors de doute que la rareté de l'eau en fait une denrée précieuse et même vitale: il tombe donc sous le sens qu'une utilisation rationnelle des ressources hydrauliques est une condition sine qua non d'une croissance durable de la production alimentaire. Vos pays s'y emploient, comme le témoignent les grands travaux en cours ou envisagés; il faudra en particulier faire en sorte que l'eau ainsi gagnée soit mise à la portée du plus grand nombre possible d'agriculteurs. Cet effort doit également aller de pair avec la lutte contre la désertification, pour une meilleure conservation des sols et un judicieux équilibre écologique.

A ce sujet, je suis particulièrement heureux de signaler la renaissance agricole qui se manifeste dans de nombreux pays de la région et notamment en Arabie Saoudite et en Iran. Je voudrais également mentionner que le plus important programme de coopération lancé par la FAO est celui qui est en cours d'exécution au Soudan. De même, le plus important programme de coopération technique financé directement dans le cadre d'un fonds en dépôt, est celui existant entre la FAO et la Jamahiriya de Libye, pour un montant de 16 millions de dollars. Un accord similaire est en voie de négociation avec la République irakienne. Pour ne pas prendre trop de votre temps, je m'abstiendrai de mentionner tous les projets exécutés dans les autres pays arabes. Je tiens à souligner, toutefois, que le fait que bon nombre de ces projets soient exécutés par autofinancement des pays concernés, constitue un facteur d'espoir et un motif d'admiration.

De même, il paraît évident qu'il faudra accorder à la culture des céréales, notamment du blé, une priorité suffisante, assurer une meilleure exploitation des ressources de la pêche et développer considérablement l'élevage dans les pays dont la vocation dans ce domaine s'est déjà affirmée. Il est, en effet, particulièrement indiqué d'augmenter sensiblement la production de viande et de produits laitiers, puisque celle-ci n'a pu se développer jusqu'ici au même rythme que la demande. Il reste, toutefois, que l'auto-suffisance dans ce secteur est peu probable dans un avenir prévisible. Certains pays disposent, cependant, d'un potentiel indiscutable dont on pourrait tirer parti pour réduire d'autant les besoins d'importation de la région. Je pense notamment au Soudan et à la Somalie. Je suis, par ailleurs, satisfait de voir les progrès réalisés dans de nombreux pays pour accroître la production des oeufs et des volailles.

Il importe enfin de s'attaquer de front à la pauvreté par une politique délibérée de développement rural intégré. Il faut promouvoir des modèles de développement qui favorisent l'amélioration du sort des pauvres, accroissent leur pouvoir d'achat, motivent et mobilisent les masses rurales; l'accès des petits paysans aux techniques modernes de production devrait être grandement facilité; on devrait enfin assurer une meilleure insertion de la femme dans le processus du développement. Ces questions seront au coeur de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural que la FAO organisera, en juillet 1979, en coopération avec les Nations Unies et avec de nombreuses institutions compétentes. Ce sera l'occasion de faire le point des progrès accomplis et du chemin qui reste à parcourir. L'apport de la longue expérience de votre région sera, j'en suis certain, essentiel au succès de cette Conférence.

Monsieur le Président,

Les besoins urgents des pays en développement et la précarité de la situation actuelle de l'alimentation et de l'agriculture appellent un effort majeur de chaque pays, de chaque région et de la communauté internationale tout entière pour forcer le rythme de la production agricole, en particulier dans les pays pauvres, pour donner une plus haute priorité à l'agriculture et dégager, sur les fonds propres des pays en cause et grâce à une aide accrue des pays riches, les énormes investissements nécessaires.

La clé du problème réside sans doute dans un accroissement sensible des investissements. Je suis persuadé à cet égard qu'une part croissante des revenus pétroliers pourra être progressivement dégagée en faveur du développement agricole de votre région, et au-delà. Je tiens d'ailleurs à saluer les initiatives courageuses prises par les pays arabes en créant des organismes de développement, comme les Fonds du Koweït, d'Arabie Saoudite et d'Abu Dhabi, le Fonds islamique de développement, le Fonds arabe de développement économique, le Fonds arabe pour le développement économique de l'Afrique, la Banque arabo-africaine de développement, etc. J'apprécie en particulier le souci de ces institutions de participer activement au développement du secteur agricole et espère que les efforts qu'elles ont consentis en sa faveur, depuis la Conférence alimentaire mondiale de 1974, ne se relâcheront pas et s'intensifieront même à l'avenir.

Une autre initiative importante, qu'il convient de saluer, est la création toute récente du Fonds international pour le développement agricole. L'on ne saurait oublier que les pays de l'OPEP ont été à l'origine de ce nouveau Fonds, lors de la Conférence alimentaire mondiale de 1974, et qu'ils ont pris une part décisive à sa création, en souscrivant 435,5 millions de dollars sur un capital initial d'un milliard. Depuis les tout premiers pourparlers, la FAO a apporté au FIDA son appui le plus entier et reste prête à poursuivre et intensifier les excellentes relations de travail qui se sont nouées depuis lors, dans l'intérêt mutuel des parties en cause. De même, elle souhaite continuer et étendre sa collaboration avec toutes les organisations et institutions existantes dans votre région, et notamment la Ligue des Etats arabes et l'Organisation arabe de développement agricole.

Pour donner un exemple concret de coopération entre la FAO et ces institutions, je voudrais signaler les deux accords conclus en juillet dernier entre la FAO et la Banque arabe pour le développement en Afrique. Cet accord d'aide d'urgence, qui prévoit que la FAO soit chargée de coordonner et d'exécuter certains projets financés par la Banque, est le premier accord en vertu duquel cette Banque confie à une Agence internationale la mission de superviser un programme d'aide d'une telle importance. Quant au second accord, il demande à la FAO de préparer le terrain pour le développement de l'aide financière de la Banque aux pays africains. Ce dernier accord est également riche de promesses pour l'avenir, car il donne à la FAO un nouveau moyen de servir ses Etats Membres africains.

Toujours dans le secteur du financement, je souhaite maintenant me référer à une réalisation de la FAO que je considère comme particulièrement importante: le Programme de coopération du Proche-Orient. Je suis fort satisfait de ce Programme et voudrais répéter mon appréciation aux divers gouvernements qui ont pris l'initiative d'y contribuer. Lancé en 1976 pour accroître l'aide fournie au développement agricole par les gouvernements donateurs de la région, il a reçu à ce jour des promesses de contributions de l'ordre de 32 millions de dollars. Dans le cadre de ce Programme, les projets actuellement opérationnels visent principalement à accroître la production agricole ou à fournir un appui aux investissements, à la formation et au renforcement des institutions. Je suis persuadé que les pays intéressés auront à coeur de consolider et d'assurer la continuité de cette opération, qui est actuellement bien partie. Elle représente, à bien des égards, une contribution non négligeable à la coopération entre pays en développement et pourrait servir d'exemple lors de la Conférence mondiale sur la coopération technique entre pays en développement, qui se tient à l'heure actuelle à Buenos Aires.

Il est généralement reconnu qu'un des principaux obstacles au développement agricole réside, outre l'insuffisance des ressources financières, dans la rareté des projets d'investissement bien préparés. C'est une des raisons pour lesquelles la FAO a organisé, au début de cette année, un "Stage sur les projets d'investissement agricole à l'intention de la région du Proche-Orient". Premier de son genre, ce stage a été organisé par la FAO en réponse à une préoccupation exprimée lors de la treizième Conférence régionale pour le Proche-Orient. L'objectif principal de ce séminaire a été de former du personnel à la préparation des projets d'investissement. Rassemblant 57 participants provenant d'une vingtaine de pays, il s'est surtout attaché à expliciter les différents stades de préparation des projets, depuis leur identification jusqu'à leur évaluation. Il a permis aux participants de se familiariser avec le cycle complet de préparation des projets. La FAO examine actuellement les mesures à prendre pour assurer le suivi de ce séminaire, et palier ainsi progressivement la carence dans la région de personnel spécialisé dans la mise au point des projets d'investissements.

En ce qui concerne une autre activité fort importante de la FAO, le Programme de coopération technique, je me bornerai, faute de temps, à signaler qu'à ce jour 61 projets ont été approuvés au bénéfice de votre région, pour un montant total de 5,3 millions de dollars, ce qui représente 24 pour cent de la valeur des projets approuvés à l'échelle mondiale. Ce programme s'est révélé particulièrement efficace pour répondre rapidement à des demandes d'urgence, comme ce fut encore le cas récemment lors de l'octroi de quelque 900 000 dollars pour aider certains pays de la région à lutter contre le criquet pèlerin.

A ce sujet, je tiens à souligner combien je reste préoccupé par ce fléau du criquet pèlerin, qui frappe actuellement les pays de la Corne d'Afrique. Cette plaie risque de se répandre comme une traînée de poudre. Certains pays de votre région sont déjà touchés, et pourraient l'être davantage si des mesures adéquates n'étaient pas prises. Je suis personnellement cette question de très près; au cours des derniers mois, nous avons tenu une réunion d'experts pour évaluer la situation et proposer des solutions; une réunion des pays donateurs a été organisée à notre Siège; en outre, le Comité intergouvernemental de la FAO de lutte contre le criquet pèlerin a été convoqué à une session d'urgence au cours de laquelle l'Arabie Saoudite a annoncé une contribution volontaire de 500 000 dollars pour les opérations de lutte antiacridienne. Je la remercie bien vivement de cette généreuse initiative. Le montant total de l'assistance déjà fournie sur les fonds propres de la FAO dépassent un million et demi de dollars.

Monsieur le Président,

Une de nos préoccupations constantes est de répondre rapidement aux demandes provenant de nos Etats Membres. C'est pourquoi notre Organisation veut être le plus près possible des régions et des pays où elle travaille. Depuis deux ans, elle a effectivement commencé une décentralisation de ses services, depuis son Siège de Rome vers les régions et, de là, vers les pays. Cette décentralisation a été mise en oeuvre en application de la décision de restructuration administrative prise par la soixante-neuvième session de notre Conseil. Jusqu'à ce jour, quatre bureaux de notre Organisation ont été ouverts dans autant de pays du Proche-Orient, et la création de quatre autres bureaux est en cours de négociations avec les gouvernements concernés. Dans les limites des fonds disponibles, je suis tout disposé à poursuivre la création de nouveaux bureaux de notre Organisation dans les pays qui en feraient la demande.

Cet effort de décentralisation reflète la détermination de notre Organisation d'être présente sur le terrain, pour connaître de plus près les besoins réels de ses membres et, par voie de conséquence, pour leur offrir des services plus efficaces.

Monsieur le Président,

Quelques mots maintenant d'un sujet qui nous tient tous à coeur: l'utilisation de la langue arabe à la FAO. Je voudrais tout d'abord signaler que l'arabe est maintenant sur un strict pied d'égalité avec les autres langues de notre Organisation, depuis que la Conférence de 1977, sur recommandation de votre treizième Conférence régionale, a apporté les modifications nécessaires à notre Constitution. De plus, l'usage de la langue arabe s'étend progressivement, à la suite du renforcement, dans les limites des possibilités budgétaires, du personnel spécialisé, tant du Siège qu'à notre Bureau régional du Caire où un haut fonctionnaire, Conseiller pour la langue arabe, vient récemment d'être nommé pour promouvoir l'usage de cette langue. Dans une grande mesure ce renforcement a été rendu possible par les contributions volontaires que de nombreux pays de la région ont offertes: je voudrais ici les en remercier bien sincèrement. Grâce, pour une bonne part, à leur intervention, c'est un bilan positif que je peux vous présenter aujourd'hui sur cette question.

Monsieur le Président,

Je crois en avoir dit assez pour vous avoir montré que la FAO se veut au service de ses Etats Membres et de ses régions. C'est pourquoi j'attache une importance considérable à vos travaux: ils m'indiqueront quelles sont les préoccupations et les besoins prioritaires de vos pays, individuellement et collectivement; les orientations et les conclusions que vous dégagerez seront pour moi, j'en suis certain, très utiles pour la préparation du Programme de travail et budget de l'Organisation pour 1980-1981.

Cette coopération pays-régions-Siège me paraît vitale pour la FAO; c'est au contact de vos réalités que celle-ci peut renouveler son dynamisme. Un écrivain célèbre a dit que l'homme se mesure devant l'obstacle. Il en va de même des peuples et des organisations comme la nôtre. L'obstacle, ici c'est le sous-développement, la malnutrition, la pauvreté. Votre région dispose des conditions requises pour le surmonter: ressources humaines, techniques et financières. Travaillons donc ensemble pour y assurer le bien-être. Joignons nos efforts au service de cette cause, la plus noble qui soit.

Je vous remercie de votre aimable attention.

M-90

ISBN 92-5-200688-5